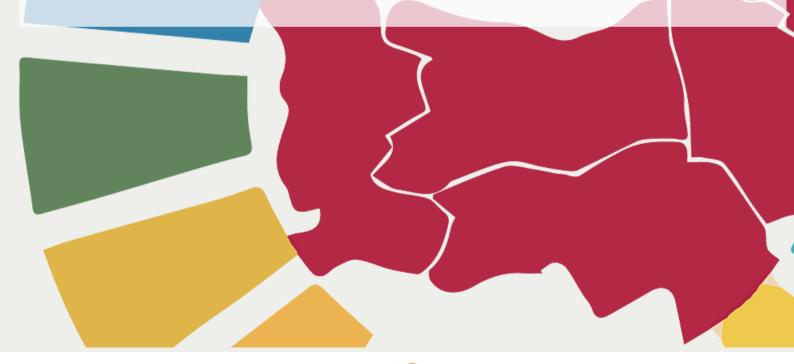




RAPPORT COMPLET DE L'ETUDE | DÉCEMBRE 2021





LES FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES EN NORMANDIE | RAPPORT COMPLET DE l'ETUDE Comité de Rédaction Horizons Solidaires, Coopasol Normandie | Crédits photographiques Horizons Solidaires, Coopasol Normandie, Pierre Vannoni, COPIL Normandie-Macédoine, CD50, Collectifs Festisol Normandie, Cooperactive Afrika, Eau de Coco

LE MOT DU BUREAU D'HORIZONS SOLIDAIRES

Depuis longtemps, le bureau d'Horizons Solidaires s'interrogeait sur les raisons qui conduisent une collectivité territoriale à s'engager ou à ne pas s'engager dans une coopération décentralisée et sur les orientations qu'elle donnait à sa démarche. Ces dernières années, la coopération décentralisée est traversée par de nombreuses interrogations et évolutions. Le vocabulaire a changé, on parle d'AECT (action extérieure des collectivités territoriales). Les collectivités veulent favoriser l'attractivité du territoire, sont attentives à la notion de réciprocité, mettent la priorité sur la mobilité de la jeunesse. Mais comment à travers ces évolutions, se conçoit et se met en œuvre la solidarité entre territoires ?

Le bureau d'Horizons Solidaires a donc décidé d'inscrire, dans le cadre du projet Récital, une étude sur le fondement de la coopération internationale. Très vite, l'objet de l'étude s'est élargi à l'ensemble des acteurs agissant dans la solidarité internationale, et en particulier aux associations.

Une collaboration s'est engagée avec Coopasol Normandie pour aborder ce sujet très complexe. Nous avons fait appel à Camille Debacker pour réaliser cette étude. Avec son dynamisme, sa rigueur, son enthousiasme, il a su créer une réelle dynamique, dans le cadre d'une démarche de recherche-action, pour mener à bien ce travail et aboutir à une étude d'excellente qualité qui permettra d'enrichir les actions du réseau.

Nous tenons à le remercier pour son investissement mais également l'équipe d'Horizons Solidaires fortement impliquée dans ces mois de travail intense, en particulier Zaynab et Hugo. Nous remercions vivement tous ceux qui ont consacré du temps et ont apporté leurs expériences au sein des groupes de travail ou au cours des entretiens pour nourrir cette étude et contribuer à sa réalisation.

Cette étude ne restera pas sur une étagère. Elle va être utilisée et partagée pour améliorer les actions d'Horizons Solidaires, et ainsi favoriser la coopération et solidarité internationales. Dans le contexte actuel de crise sanitaire, économique et environnementale, face à la montée du racisme, atteindre les Objectifs de Développement Durable devient de plus en plus impératif et la coopération internationale une exigence.

Le bureau d'Horizons Solidaires

LE MOT DU BUREAU DE COOPASOL NORMANDIE

Créée en 2008 à l'initiative du conseil régional de Normandie, par 2 associations locales SLAS (Solidarité de Louvigny Avec le Sahel) et ISS (Ifs Solidarité Sahel) et soutenue par l'ONG « Eau Vive », l'association « COOPASOL » (COOPération PArtenariat SOLidarité), nommée « Eau Vive Normandie » jusqu'en 2019, se compose initialement de 4 communes rejointes par Louvigny et Mondeville en 2016.

COOPASOL Normandie travaille depuis plus de 12 ans dans la coopération et la solidarité internationale en Normandie.

L'association assure la mise en œuvre du programme de coopération décentralisée entre les 6 communes normandes (Louvigny, Mondeville, Colombelles, Ifs, Castillon-en-Auge, Mézidon-Vallée-d'Auge) et les 5 communes (Adjékoria, Dan Goulbi, Kornaka, Mayara et Sabon Machi) du canton de Kornaka dans la région de Maradi au Niger.

Adaptation au changement climatique (sécurité alimentaire, accès à l'eau et à l'assainissement notamment), formation, appui à la création de la première communauté de communes du Niger, droits des femmes, sensibilisation à la coopération, sont les axes de travail des communes normandes et nigériennes pour contribuer à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable(ODD).

COOPASOL Normandie est ouverte aux actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en Normandie et potentiellement à d'autres coopérations.

L'objectif principal est de renforcer l'animation du territoire et l'ouverture sur le monde de la population des communes normandes.

En tant que membre du réseau normand RRMA (réseau régional multi acteurs), COOPASOL Normandie est engagée auprès d'Horizons Solidaires depuis 2012 pour promouvoir la coopération et la solidarité internationale à travers des initiatives locales comme par exemple la question de la réciprocité dans la coopération décentralisée.

Notre participation à l'étude sur les fondements de la coopération internationale en Normandie, commanditée par Horizons Solidaires, s'inscrit dans la même dynamique.

C'est dans ce contexte que COOPASOL Normandie s'est mobilisée à travers la participation au comité de pilotage de l'étude et la mise à disposition de M. Camille DEBACKE, étudiant en alternance. Les objectifs visés sont :

- -contribuer pleinement à l'atteinte des objectifs de cette étude ;
- -apprendre et partager nos expériences avec les autres acteurs normands de la coopération et la solidarité internationales pour promouvoir les Objectifs du Développement Durable ;
- -renforcer nos connaissances pour pouvoir mieux accompagner nos actions dans la coopération et la solidarité internationales avec nos partenaires.

Notre participation à cette étude nous a permis d'identifier les acteurs normands et leurs pratiques, et aussi de mieux nous positionner pour nos actions futures.

Le bureau de Coopasol Normandie

SOMN

INTRODUCTION 8



IAIRE



Dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), Horizons Solidaires et 10 autres RRMA français soutiennent les initiatives citoyennes en matière d'éducation au développement au plus proche des territoires.

Le programme RECITAL, ou Renforcer l'Éducation à la Citoyenneté Internationale sur nos Territoires par une Approche Locale des ODD, est porté en France par la Conférence interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA) et mis en oeuvre par Horizons Solidaires dans l'ensemble des départements Normands.

Il s'agit avant tout de mobiliser les territoires en faveur des Objectifs du Développement Durable, à travers les multiples acteurs engagés dans la coopération et la solidarité internationales (associations -y compris celles issues des diasporas-, collectivités locales, universités, établissements publics, acteurs économiques et autres).

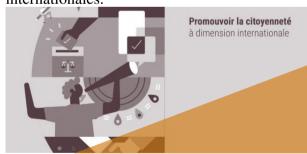
Cette mobilisation passe par:

1. le renforcement des actions d'éducation à la citoyenneté via le financement et l'accompagnement des porteurs de projets. Concrètement nous avons mis en place un appel à idées de 2020 à 2021 pour soutenir des projets multi-acteurs d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) en Normandie,

- 2. l'innovation en matière de public touché, de méthodes et de démarches multi-acteurs des projets portés sur les territoires et enfin,
- 3. l'observatoire des acteurs et des pratiques pour favoriser la capitalisation et l'essaimage des bonnes pratiques.

Pour rappel, l'ECSI "a pour finalité de favoriser la construction d'un monde juste, solidaire et durable en incitant chacun·e à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement. [...] (Elle) est ainsi une démarche : éducative, politique et émancipatrice."

C'est dans le périmètre de l'observatoire des acteurs et des pratiques d'ECSI en Normandie que nous avons donc mené cette étude, afin d'avoir un regard plus complet sur les acteurs de notre territoire et leurs motivations à s'engager dans la coopération et la solidarité internationales.



O Agence Française de Développement

^{1.} En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. Avec ses 17 Objectifs de développement durable et 169 cibles (ou sous-objectifs), il dessine une feuille de route détaillée et couvrant pratiquement toutes les questions de société.

² AFD (2021), "Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde à horizon 2030", P. 5.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AECT Action Extérieure des Collectivités Territoriales

ASI Association de Solidarité Internationale

ASNA Association des Sénégalais de Basse-Normandie et Amis

CERASIH Collectif et Réseau des Associations de Solidarité Internationale de la région

Havraise

CIRRMA Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi Acteurs
CNODD Communauté Normande des Objectifs de Développement Durable

CODAS Collectif Des Associations de Solidarité

COSIM Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
CRM Customer Relationship Management (Gestion de la Relation Client en Français)

CD Conseil Départemental

CSI Coopération et Solidarité Internationales

CUF Cités Unies France

DAECT Direction de l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales
 ECSI Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale
 EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale

FEDER Fonds Européen de Développement Régional

FORIM Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

INTERREG Programme de coopération interrégionale

MEAE Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

ODD Objectifs de Développement Durable
ONG Organisation Non-Gouvernementale
ONU Organisation des Nations Unies

OSIM Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

PRA/OSIM Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale

issues des Migrations

RÉCITAL Renforcer l'éducation à la citoyenneté internationale sur nos territoires par une

approche locale des Objectifs de Développement Durable.

RRMA Réseaux Régionaux Multi Acteurs
RSE Responsabilité Sociétale des Entreprises
SCOP Société Coopérative et Participative

INTRODUCTION

Horizons Solidaires

Le réseau Horizons Solidaires, Réseau Régional Multi-Acteurs normand, représente une centaine de partenariats dans les domaines de la coopération et de la solidarité internationales en Normandie. Au-delà, ce sont plus d'un millier d'acteurs qui sont identifiés en Normandie et ciblés par le réseau à travers ses activités.

Sa création dès 1994, répondait à la volonté des acteurs normands, de la région Basse Normandie et de l'État de mettre en place un espace-ressource pour la mise en réseau, l'appui et la valorisation de la coopération et la solidarité internationales en Basse-Normandie.

Depuis, le réseau a évolué et s'est développé, accompagnant les mutations du contexte local et international, en cohérence avec les évolutions connues par ses membres et partenaires. En 2016, alors que les régions de Basse et Haute-Normandie fusionnaient, Horizons Solidaires a décidé d'élargir ses activités à l'ensemble du territoire régional en couvrant ainsi les 5 départements normands. Enfin, sur le plan national, la structuration des RRMA français à travers la Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi Acteurs (CIRRMA) est un levier majeur de renforcement des dynamiques de coopération et de solidarité internationales dans les territoires.

En 2020, dans le cadre du projet RECITAL Normandie, Horizons Solidaires a lancé la réalisation d'une étude sur les fondements de la coopération internationale en Normandie, qui s'est déroulé du mois d'octobre 2020 au mois de juin 2021, et dont le présent document représente le rapport final.

Le contexte et les objectifs de l'étude

Dès 2016, à la faveur de son élargissement à l'ensemble de la Normandie, Horizons Solidaires a souhaité apporter de la visibilité à l'engagement des acteurs normands, notamment à travers la mise en place d'un groupe de travail sur la plus value de la coopération internationale pour le territoire qui a donné lieu notamment à la publication d'un Cahier thématique (n°68) sur "la coopération et la solidarité internationales moteurs du rayonnement de la Normandie".

À partir de 2018, Horizons Solidaires a décidé d'explorer "les fondements de la coopération internationale en Normandie" en organisant des groupes de travail et des tables rondes regroupant ses membres et partenaires sur le sujet. Outre la collecte de données et de témoignages, le partage d'expériences et l'identification d'enjeux communs aux acteurs normands de la coopération internationale, le but était de faire vivre une véritable communauté d'acteurs et de participer à la montée en compétence générale sur le sujet.

Cette réflexion sur les fondements de la coopération et la solidarité internationales en Normandie faisait également écho aux premiers résultats du programme de recherche sur l'internationalisation des territoires conduit par le CIEDEL en 2017, qui cherchait à observer l'évolution des relations

entre territoires et leur rôle sur les relations internationales. Horizons Solidaires a souhaité participer à ce renouvellement des regards sur les territoires en explorant en particulier les structures de taille modeste (sans ou avec peu de salarié·es ou de services techniques dédiés, majoritairement constituées de bénévoles, etc.) qui sont l'objet d'un nombre limité d'études alors même qu'ils représentent la majorité des acteurs français et normands.

Explorer les coopérations et les solidarités internationales en Normandie, en faire un état des lieux, donner un coup de projecteur sur les actions mises en œuvre et participer pleinement au devenir de ce secteur furent ainsi les grandes lignes qui ont motivé la réalisation de cette étude.

Objectif 1 : Mettre à disposition un état des lieux de la coopération internationale en Normandie

En réalisant cette étude, Horizons Solidaires souhaite tout d'abord identifier, à travers une analyse systémique, les acteurs normands de la Coopération et de la Solidarité Internationales, leurs interactions, leurs forces et leurs enjeux. La coopération et la solidarité internationales sont en effet en pleine évolution, avec un questionnement de plus en plus fort autour des enjeux de réciprocité, de retombées économiques et d'attractivité territoriale. Comment les acteurs de notre territoire et en premier lieu les collectivités territoriales, s'approprient la coopération internationale ? Pourquoi portent-ils ces projets, avec quels objectifs et valeurs, et à quels défis sont-ils confrontés ? Comment parlent-ils de la coopération internationale ?

Il n'existe pas aujourd'hui, à notre connaissance, d'analyse documentée et exhaustive examinant l'histoire et les fondements de la coopération internationale en Normandie, ni d'état des lieux ou de panorama général des acteurs normands. Les données sur le sujet sont faibles et dispersées, ce malgré un recensement régulier des acteurs par Horizons Solidaires et l'existence d'une base de données interne au réseau. Nous constatons pourtant au quotidien une forte demande des acteurs normands pour accéder à des informations sur les opportunités de partenariat, sur les actions des autres acteurs, les événements régionaux, nationaux et internationaux, les opportunités d'accompagnement ou encore les outils et ressources locales (expositions, animations, jeux...).

Cette étude, en tentant de dresser un état des lieux et une analyse documentée des dynamiques à l'œuvre dans la région normande en matière de coopération et de solidarité internationales, répond à ce besoin d'information, et se donne pour ambition de permettre à Horizons Solidaires de rendre plus pertinentes ses actions de soutien au développement de la coopération internationale.

Objectif 2 : Donner un coup de projecteur sur les acteurs de la solidarité internationale

Depuis sa création, Horizons Solidaires vise l'amélioration - quantitative et qualitative - de la coopération internationale en région et le renforcement des compétences de l'ensemble des acteurs normands, quel que soit leur statut. Si les missions du réseau s'articulent principalement autour des fonctions d'information, d'appui conseil et de formation, Horizons Solidaires reste avant tout un espace de dialogue entre acteurs régionaux ainsi qu'un outil privilégié de la concertation et de la mise en cohérence des actions. L'étude sur les fondements de la coopération internationale s'est donc donné pour objectif de contribuer à nourrir ces interactions. Démarche participative, recherche de solutions communes et construction d'enjeux partagés : tout au long de cette étude, un petit groupe de travail, le groupe recherche-action, aura contribué à mettre en débat les problématiques normandes et cherché des pistes pour y répondre.

Participer à la diffusion des idées, des compétences et des savoirs mis en œuvre par les acteurs normands de la coopération et de la solidarité internationales aura été un enjeu majeur de cette étude. À cette fin, nous avons produit des témoignages, des fiches-acteurs et des focus-actions pour tenter d'analyser, au-delà des chiffres, des parcours, pour construire une vision qualitative et humaine des partenariats.

Objectif 3 : Contribuer au devenir de la coopération internationale en Normandie

L'une des ambitions du réseau Horizons Solidaires est de soutenir la structuration des acteurs de la coopération internationale ainsi que d'influer positivement sur les orientations futures de la coopération en Normandie, ceci en prenant en compte les besoins des acteurs normands et les enjeux institutionnels nationaux et internationaux. Cette étude vise donc à produire des connaissances, mais aussi à produire de l'action. Nous sommes persuadés qu'en améliorant notre connaissance des ressorts de la coopération internationale en Normandie, nous pourrons mieux soutenir la coopération internationale dans le contexte actuel (covid-19, baisse des subventions, contexte sécuritaire international...). Enfin, en aidant à comprendre le présent, cette étude peut préparer l'avenir, en développant une vision collective et partagée par les membres du réseau de la situation en Normandie, elle peut préparer l'action, permettre de dégager des axes d'amélioration et des moyens d'actions pour accompagner le réseau et les acteurs normands dans leur évolution.

Dans les prochaines pages, nous vous présenterons la méthodologie de l'étude, avant d'observer, aux fondements de la coopération, une première typologie d'acteurs. Nous observerons ensuite le fonctionnement du secteur normand des coopérations et solidarités internationales, ses dysfonctionnements et ses réussites, avant de conclure ce rapport en présentant quelques défis auxquels les acteurs sont confrontés, et quelques pistes de travail pour les dépasser.

Bonne lecture.

LA MÉTHODOLOGIE

1. La recherche-action participative

Horizons Solidaires et Coopasol Normandie ont fait le choix de construire cette étude selon les principes de la recherche-action participative. Recherche-action tout d'abord, car cette étude a été conçue comme un levier de changement, un moyen actif de faire évoluer la situation. Recherche participative ensuite, car au même titre que la démocratie participative vise à mieux intégrer les citoyens aux processus décisionnels, la recherche participative se conçoit avec et pour les acteurs. Ainsi, dès le départ, cette étude se donnait pour objectifs de mettre des acteurs variés autour d'une table, de leur permettre de réfléchir ensemble à leurs pratiques, aux dynamiques collectives des territoires qu'ils partagent et de les associer à la collecte et à l'analyse des données. À ce titre, nous avons accepté, dès le début, l'idée que l'objet de cette étude risquait d'évoluer et qu'il faudrait y intégrer les enjeux et questionnements des participant·es.

Le groupe recherche-action* est l'instance qui a incarné cette volonté et cette méthode. Composé d'acteurs diversifiés issus des collectivités territoriales ou du secteur associatif, ils ont été associés à toutes les étapes de ce travail de recherche qu'ils ont considérablement contribué à redéfinir. Ainsi, le questionnement initial sur les fondements de la coopération et de la solidarité internationale s'est enrichi d'une réflexion sur les pratiques collaboratives à l'échelle normande : comment travaille-t-on ensemble ? Quels sont les freins à de meilleures synergies entre acteurs ? Quel espace commun pour les coopérations et les solidarités internationales en Normandie ? Une deuxième réflexion a intégré ce travail : comment renouveler ses actions, ses pratiques ? Comment renouveler les dynamiques associatives ?

Ce rapport est une construction collective qui dépasse l'équipe technique qui l'a porté. Il est le fruit d'un travail qui a associé plus d'une dizaine de personnes engagées dans les coopérations et les solidarités internationales pendant près d'un an, au fil de réunions collectives et d'échanges individuels. Au-delà de ce rapport final, cette étude a permis à ces acteurs de se rencontrer, de se former à la méthodologie d'étude, de monter en connaissances et de s'ouvrir à de nouveaux points de vue. Prendre conscience des enjeux propres aux collectivités territoriales, des difficultés du secteur associatif, découvrir un acteur qui travaille à quelques kilomètres et qu'on ne connaissait pas, appréhender de nouvelles manières de travailler en collectif, voilà quelques résultats tangibles qu'a produit cette étude. Surtout, elle a permis aux participant·es d'échanger avec des pairs, d'accepter leur singularité et de se rendre compte que malgré leurs différences, un travail collectif était possible, souhaitable et nécessaire. Car, malgré les divergences, tous les participant·es partageaient, au final, des fondements communs.

^{*} Pour plus de détails sur les participant es au Groupe Recherche-Action, voir Annexe 1.

2. Le déroulé de l'étude

Phase 1 : Structuration de l'étude (3 mois)

- Négociation des termes de référence de l'étude avec les différents partenaires de l'étude, visant à préciser la méthodologie et le calendrier ;
- Analyse documentaire : méthodologie de recherche-action, recherche-participative, études régionales sur les acteurs normands des coopérations et solidarités internationales ;
- Rédaction et validation d'une note d'intention ;
- Mise en place du Comité de Pilotage (membres de Coopasol Normandie et d'Horizons Solidaires), instance chargée de superviser l'étude ;
- Recrutement et mise en place du Groupe-Recherche-Action, groupe d'acteurs normands chargé d'ancrer l'étude dans les réalités du territoire, d'expérimenter des actions, d'explorer des pistes, des idées, et de contribuer à l'analyse des données.

COMITÉ DE PILOTAGE

Supervise Evalue Est garant

GROUPE RECHERCHE-ACTION

Analyse Ancre Expérimente Explore

ÉQUIPE TECHNIQUE

Propose Met en œuvre Organise

Phase 2 : Récolte de données (4 mois)

- Plusieurs rencontres-débats du groupe recherche-action ;
- Plusieurs rencontres-débats du comité de pilotage de l'étude ;
- Participation à des temps forts régionaux dédiés à la coopération et à la solidarité internationales en Normandie -les rencontres des élu-es et technicien-nes (3 rencontres) et la semaine de l'Afrique sur la ville durable et l'économie circulaire (3 évènements)- ces temps entre pairs ont permis d'identifier des enjeux spécifiques;
- Réalisation de quinze entretiens semi-directifs (d'une durée de 1h30 à 3h) avec des acteurs normands des coopérations et solidarités internationales, pour moitié avec des collectivités territoriales (Région, départements, petites, moyennes et grandes villes, et pour moitié avec des associations);
- Diffusion d'un questionnaire, mobilisé dans un cadre d'analyse qualitatif, en complément des entretiens ;
- Réalisation de nombreux échanges informels visant à construire des focus thématiques, à interroger l'histoire des coopérations normandes, à préciser des points avec des acteurs, etc ;
- Analyse documentaire : revue des actions des acteurs interrogés et autres acteurs pertinents, prise de champs sur les dynamiques nationales (coopération décentralisée, associations de solidarité internationale).

Phase 3: Analyse (3 mois)

Le travail d'analyse s'est construit en deux étapes :

- Une étape de pré-analyse des données et de problématisation, incluant :
 - Rédaction de fiches acteurs à partir des entretiens ;
 - Organisation d'une journée d'analyse collaborative avec les membres du groupe recherche-action visant, à partir des données recueillies, à construire une cartographie partagée des acteurs normands, à définir une problématique et les grands axes rédactionnels de l'étude ;
 - Échanges individuels avec les membres du groupe-recherche-action et du comité de pilotage, afin d'affiner les enjeux, les problèmes rencontrés et les solutions.
- Une deuxième étape de rédaction du rapport, relecture collective et construction des préconisations.

3. Les limites

- Le questionnaire a enregistré un faible taux de réponse (25 réponses, moins de 10% de taux de réponse), ce qui nous a conduit à le mobiliser dans un cadre plus qualitatif que quantitatif;
- L'étude s'est concentrée particulièrement sur deux types d'acteurs (collectivités et associations). Or, au vu de l'évolution des questionnements sur la notion d'espace commun et de renouvellement des pratiques, notamment partenariales, il aurait pu être pertinent de renforcer l'analyse des autres acteurs ou leur incorporation au groupe-recherche-action;
- Perte d'une partie des données brutes (verbatims) de l'étude, entraînant un usage limité des citations en phase de rédaction du rapport ;
- Le contexte sanitaire a conduit à réaliser une grande partie de l'étude en distanciel, conduisant entre autres à un nombre limité d'observations sur le terrain. Nous n'avons pas pu observer directement des actions mises en place par les acteurs normands (réunions, évènements d'ECSI), à l'exception de celles se déroulant durant les temps forts régionaux organisés par Horizons Solidaires ;
- Au fil des mois, le groupe recherche-action s'est resserré autour d'un noyau plus limité d'acteurs, conduisant à une diversité moins large qu'au début de l'étude.

PARTIE 1. AUX FONDEMENTS DE LA COOPÉRATION: TYPOLOGIE DES ACTEURS

1.1. LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

1.2. LES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

1.3. LES AUTRES ACTEURS

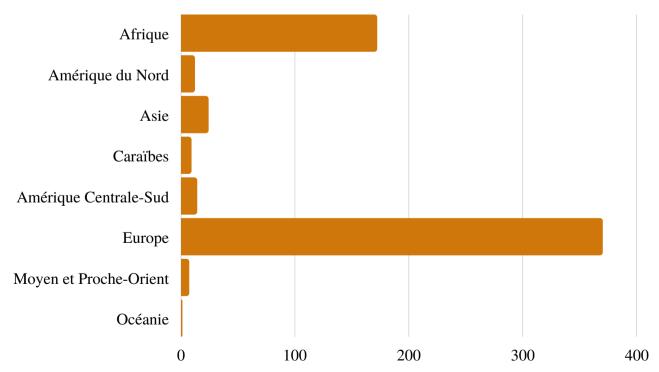


Introduction

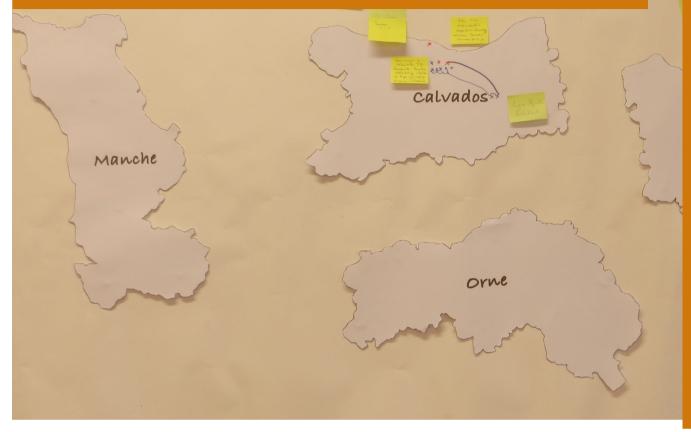
76% des français et des françaises sont favorables à ce que l'on soutienne les pays en voie de développement, un chiffre en légère baisse, selon l'édition 2020 du baromètre des Français et de la politique d'aide au développement à l'international publié par l'Agence Française du Développement. Ils et elles considèrent toutefois que cette aide est peu efficace, particulièrement quand ils et elles sont mal informées. En parallèle, selon le baromètre de la solidarité internationale réalisé par Focus 2030 en 2017, 92% des français et des françaises adhèrent, un peu ou beaucoup, au fait que chaque personne dans le monde devrait être traitée sur un pied d'égalité [et] avoir les mêmes chances dans le monde, tandis que 49%, soit presque la moitié, estiment qu'aider une personne défavorisée d'origine étrangère est tout aussi important qu'aider une personne défavorisée de [son] pays. Si nous n'avons pas de données à l'échelle normande, on peut toutefois supposer qu'elles sont relativement similaires, ces études ne soulignant pas de grosses disparités entre régions.

La coopération et la solidarité internationales en Normandie répondent donc aux aspirations d'un nombre non négligeable de citoyens et de citoyennes. Les porteurs de cette étude sont eux-mêmes convaincus de la nécessité et de la pertinence de la coopération et de la solidarité internationales en Normandie, et nous pensons important de chercher à mieux comprendre qui en sont les acteurs. Pourquoi se mobilisent-ils? Quelles sont leurs valeurs? Combien sont-ils? Collectivités territoriales, EPCI, associations, écoles, établissements universitaires, collectifs citoyens, agences et entreprises dessinent un panorama différent des acteurs nationaux internationaux. Dans cette première partie, nous tâcherons de définir les caractéristiques des principaux acteurs normands développant au moins une action à l'internationale ou un plaidoyer en faveur des coopérations et solidarités internationales. Premier panorama d'un secteur des acteurs mouvant, insaisissable et immensément riche, en trois temps : les collectivités territoriales, les associations et les autres acteurs.

Figure 1. Répartition des territoires de coopération des acteurs normands.







1. Introduction historique aux coopérations des collectivités territoriales françaises et de leurs groupements

Les collectivités territoriales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont des acteurs centraux des coopérations et solidarités internationales. On peut retracer le début de ces engagements au milieu du XIXème siècle, avec des échanges entre élu·es et technicien·nes de villes européennes, dont le Congrès International des Villes à Gand, en 1913 marque un début d'institutionnalisation. La fin de la Seconde Guerre Mondiale entraîna l'apparition des jumelages. Ces échanges culturels entre communes, généralement européennes, qui engagent territoires et habitant·es, ont représenté une massification inédite des coopérations portées par les collectivités et marquent encore durablement les coopérations normandes. À partir des années 1970-1980, on vit apparaître les premières coopérations décentralisées, souvent contractualisées avec des collectivités des pays du Sud, et particulièrement du continent africain. Ces coopérations virent la mise en œuvre de nouvelles actions (aide au développement, échange d'expertise). Petit à petit, un cadre juridique (Lois de décentralisation, en 1992, Loi n° 2007-147 du 2 février 2007 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements, loi Oudin-Santini en 2005, Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et à la solidarité internationale du 7 juillet 2014) est venu sécuriser l'action des collectivités territoriales et accompagner la diversification de leurs pratiques. Cette diversification des pratiques et des partenariats se poursuit aujourd'hui, tandis que les questions de réciprocité et de retombées locales sur les territoires entament une montée en puissance et que les enjeux d'internationalisation et d'attractivité des territoires se font de plus en plus prégnants.

2. Principales définitions : l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, les jumelages et la coopération décentralisée

Afin de mieux introduire les pages qui vont suivre, nous vous proposons une définition des termes les plus utilisés pour évoquer les actions de coopération et de solidarité internationales des collectivités territoriales et de leurs groupements, à savoir l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT), les jumelages et les coopérations décentralisées. Soulignons en amorce la grande porosité qui règne entre ces termes, à la fois sur le plan juridique et sur leurs usages par les acteurs normands. Certains acteurs utilisent indifféremment jumelages et coopération décentralisée, quand d'autres les conditionnent à des sphères géographiques et à des modes d'actions précis. L'AECT, quant à elle, semble mobilisée principalement par les plus grandes collectivités territoriales et les salarié·es des services de coopérations internationales. Ces définitions sont donc subjectives, reflet de leur usage par la majorité des acteurs normands, d'une certaine réalité de terrain, mais ne reflètent pas forcément la position des porteurs de l'étude.

Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT) :

- L'ensemble des actions extérieures des collectivités territoriales
 - Jumelages, coopérations décentralisées ;
 - Recherches de marchés économiques ;
 - Accueil d'étudiants étrangers ;
 - Dispositifs de mobilité internationale pour les plus jeunes ;
 - o Organisation d'événements culturels...

Jumelages:

- Coopérations historiques, prenant leur essor suite à la première guerre mondiale ;
- Coopérations les plus pratiquées par les collectivités territoriales, et particulièrement les communes ;
- Généralement en Europe Occidentale ou Orientale, plus rarement avec les pays du Sud ;
- Manifestation d'amitié entre peuples, engagement de solidarité entre communes ;
- Souvent axés autour de l'échange culturel, de l'échange entre habitant·es (voyages, découvertes gastronomiques et culturelles, expositions, etc).

Coopération décentralisée :

- Relations de long terme entre collectivités françaises et étrangères ;
- Formalisation par une convention précisant les modalités de coopération ;
- Semblent représenter la majorité des coopérations avec les pays du Sud ;
- Différentes formes : aide au développement, appui institutionnel, gestion commune de biens et de services, coopération transfrontalière, économie, culture, etc ;
- Coopérations permettant régulièrement de mobiliser des fonds publics (MEAE, AFD, etc).
- 66 Collectivités et EPCI engagées dans une coopération décentralisée en Normandie
- 459 Collectivités et EPCI engagées dans un jumelage en Normandie
- Collectivités et EPCI engagées dans un jumelage ou une coopération décentralisée en Normandie

Source : DAECT, Atlas de la CNCD

3. Les Grandes communes

Les quatre plus grandes communes normandes, dépassant 50 000 habitantes (Le Havre, Rouen, Caen, Cherbourg-en-Cotentin) comptent toutes un service de relations internationales, et sont engagées tant avec les pays du Sud qu'avec les pays du Nord. Elles embrassent tout le champ de l'AECT, investissant les thématiques du patrimoine et de la culture, de l'économie, de l'éducation, de l'environnement, ainsi que de l'appui à la gouvernance et aux institutions locales. Pour ces collectivités, les enjeux économiques (développement du territoire, attractivité, débouchés économiques, tourisme), sont intégrés à la politique de relations internationales. Elles sont en capacité d'aller mobiliser de manière autonome des financements français importants et agissent de manière active dans le déploiement de leurs coopérations. Leurs projets sont multi-acteurs et les liens avec le secteur universitaire semblent importants. Elles disposent d'une stratégie portée politiquement, qui semble souvent liée aux notions d'internationalisation des territoires et de diplomatie des villes. Ainsi, leur action internationale ne relève pas uniquement du champ des solidarités ou de la construction de partenariats entre territoires, mais bien d'un positionnement politique qui intègre autant les enjeux d'animation et de valorisation du territoire que d'attractivité territoriale. Les causes de l'engagement dans une coopération peuvent dès lors être très variables (interpersonnelles, à l'initiative des services, en appui à des acteurs du territoire, avec un objectif économique...) mais, à l'instar de la Région et des départements, la réalisation de diagnostics et la recherche d'impacts pour le territoire ainsi que pour la population semblent devenir systématiques pour les plus grandes villes.

Focus sur Caen Nordic : les vikings à l'honneur

Avec l'ambition de faire de Caen la ville d'accueil des pays nordiques et baltes et de se positionner comme le centre "politique, économique, culturelle" des relations avec ces pays, la troisième plus grande ville Normande a fait le choix d'une stratégie tournée vers le nord. Pour la mettre en œuvre, l'équipe municipale a tout d'abord, avec le soutien de Cités Unies France et d'une équipe de consultant-es du CIEDEL, effectué un bilan de son action internationale et effectué un diagnostic de l'internationalisation de son territoire. Relations institutionnelles, historique de la ville, mais aussi faiblesse du portage politique et de la gouvernance, les points forts et les points faibles ont été passés en revue pour construire une nouvelle politique d'action internationale. Au service de l'attractivité, du rayonnement et de le l'innovation, cette politique se structure autour de quatre piliers : renforcer les externalités positives du potentiel touristique, valoriser les mobilité entrantes et sortantes, enrichir et faire évoluer les partenariats entre villes et faire de Caen Nordic une innovation au service du territoire. Lancement d'un appel à initiatives, accueil de personnel diplomatique des pays nordiques, ouverture d'un espace nordique dans la ville, développement du tourisme : voilà quelques exemples de ce que l'AECT avec les pays du nord peut représenter.

La gouvernance et la visibilité ont été deux enjeux centraux dans la redéfinition de l'Action Extérieure de la ville de Caen. La collectivité a en effet choisi d'endosser l'action internationale comme une politique municipale à part entière et de se positionner au cœur de sa gouvernance. Elle choisit, nous semble-t-il, d'assumer un rôle de leadership et de coordination des coopérations, au risque de heurter certains acteurs associatifs pour qui cette reprise en main peut être vue comme une tentative de contrôle et une menace pour leur indépendance.

4. Les communes moyennes

Pour les communes de taille intermédiaire (5000 à 50 000 habitantes), la situation est plus contrastée. Quelques communes comptent un·e salarié·e. La tendance est toutefois à la présence d'un·e élu·e et à la mobilisation transversale des équipes municipales. L'engagement des communes est donc très variable : certaines communes Hérouville-Saint-Clair et Ifs, bien intégrées dans les réseaux nationaux, avec des modes et des thématiques d'actions diversifiées peuvent se positionner comme des acteurs centraux des coopérations normandes, assumer un rôle de chef de file sur leur commune ou au sein d'un réseau d'acteurs engagés avec un territoire de coopération. Malgré des ressources locales limitées, ces communes accèdent à des financements nationaux, collaborent avec leur tissu associatif local et montent des projets de développement et de coopération au long cours. L'impact territorial des coopérations et l'ECSI sont des composantes importantes des projets. L'épanouissement et l'accès à la mobilité de la jeunesse, le souhait d'être acteur d'un monde plus équilibré et d'ouvrir les populations de leurs territoires respectifs à d'autres horizons semblent être des moteurs importants de ces coopérations. Les villes

moyennes bénéficiant de salarié·es dédié·es coopérations et aux solidarités internationales sont toutefois minoritaires en Normandie. En effet, la plupart coopérations des villes moyennes sont portées par les élu·es et par le tissu associatif local (comités de jumelages, associations internationale, solidarité associations du secteur de la jeunesse...). Cette absence de personnel dédié aux coopérations n'empêche pas certaines communes de construire des jumelages ou des coopérations décentralisées ambitieuses, mais est un facteur d'instabilité. Il peut ainsi arriver, à la faveur d'un changement municipal, du désinvestissement d'un élu·e ou du décès d'un membre associatif clef, que ces coopérations s'affaiblissent, avant d'être relancées à la faveur de l'arrivée de nouvelles personnes. Les coopérations des communes de taille moyenne sans salarié·es, à l'instar de celles des petites villes, peuvent ainsi traverser des phases de développement et contraction importantes. Enfin. vieillissement de ces coopérations et de leurs supports associatifs représente un certain risque, particulièrement pour les communes les moins investies qui ne soutiennent que quelques comités de jumelage particulièrement à vulnérables ces phénomènes de vieillissement.

Focus sur Hérouville-Saint-Clair: une ville moyenne aux grandes ambitions

Avec plus de 25.000 habitants et 75 nationalités, la ville d'Hérouville-Saint-Clair met en oeuvre une politique extrêmement ambitieuse de coopération et de solidarité internationales. Jumelages, coopérations décentralisées, pactes d'amitié sont autant de modalités d'échanges et d'action que la ville déploie avec des pays du nord et du sud, hybridant projets de développement et d'échanges. Ses projets s'inscrivent dans des dynamiques de territoire et cherchent à mobiliser les acteurs publics et privés locaux, comme le montrent les projets autour du handicap ou du sport. Surtout, la ville déploie ou soutient de nombreuses actions sur son territoire : cafés polyglottes, festival des solidarités, cinés-débats, inscrivant les solidarités internationales comme un élément de différenciation et de valorisation territorial imbriqué dans les dynamiques associatives locales.

5. Les petites communes

Les petites communes (moins de 5000 habitant·es), semblent se répartir en deux catégories. Tout d'abord, une majorité de communes ayant des jumelages anciens, hérités de la Seconde Guerre mondiale et des deux décennies qui ont suivies.

Ces jumelages sont presque toujours portés par des associations âgées de plus de vingt ans, qui s'appuient sur des subventions communales et l'investissement ponctuel d'élu·es. Échanges, visites, manifestations culturelles et cours de langue constituent l'essentiel des activités. Bien que généralement vieillissants et peu dynamiques, peinant à dépasser un petit cercle retraité militant, ces jumelages peuvent aussi être, plus marginalement, très dynamiques et devenir de vrais acteurs de l'animation territoriale, à l'instar de la politique de jumelage de la ville de Cabourg.

Dans la deuxième catégorie, très marginale, on trouve des communes comme Fleury-sur-Orne (coopération avec Ouonck, au Sénégal) ou Heudebouville (coopération avec le district de Cotonou, Bénin) qui développent, à côté des jumelages classiques, des coopérations très militantes, sous la forme de coopérations décentralisées avec les pays du Sud ou de l'Est. Ces coopérations font la belle part aux actions culturelles (rapprochement des peuples, citoyenneté mondiale) coopérations au développement (devoir d'agir, nécessité de contribuer à la lutte contre les inégalités) voire aux actions humanitaires. Largement minoritaires, ces communes ont des moyens très limités, peu d'ingénierie de projet en interne, et ces coopérations reposent souvent sur un·e élu·e engagé·e par ailleurs dans d'autres cercles militants associatifs. Les projets sont limités en taille mais ancrés dans

la durée. L'impact sur le territoire communal peut varier: certaines communes programment des évènements culturels réguliers pour valoriser leurs coopérations et impliquer les habitants, quand d'autres conçoivent leurs coopérations de manière plus unilatérale et tournée vers le territoire du Sud.

Focus sur Cabourg : des jumelages comme s'il en pleuvait

Onze jumelages, dont trois extra-européens, et une association de six communes jumelées entre elles, le Cercle. Le comité de jumelage de Cabourg, largement soutenu par la ville, montre que des jumelages anciens peuvent aboutir à de belles dynamiques locales dans une ville de moins de quatre-mille habitants. En effet, au-delà des voyages de découverte et des échanges culturels, les jumelages s'ouvrent peu à peu à la jeunesse, invitée au Congrès Annuel du cercle, à visiter les villes-soeurs, ce qui permet au comité de réussir à renouveler ses adhérents en y faisant entrer des moins de trente ans. Belle réussite! Mise en avant d'un espace européen transfrontalier partagé et ouvert, défense de l'ouverture à l'autre, fierté pour sa ville et volonté de la faire vivre sont des moteurs de cette dynamique locale qui met en oeuvre, depuis peu, une coopération décentralisée avec le Sénégal. Reste à cette dernière à réussir à s'articuler réellement aux autres projets et à être pleinement investie par les membres du comité de jumelage, ouvrant en creux une question importante : peut-on coopérer de la même manière avec l'Afrique et l'Europe?

6. Les départements

Il est difficile de dresser un portrait général des départements au vu de l'hétérogénéité de leurs situations. Ainsi, si des départements comme l'Orne et l'Eure semblent avoir une action internationale limitée, la Manche, le Calvados et la Seine-Maritime ont tous les trois un service dédié. Leurs coopérations sont diversifiées, et incluent une dimension d'appui aux acteurs du département engagés dans les coopérations ou de structuration du réseau associatif, jouant un rôle de chef de fil circonscrit à leurs priorités de coopération. On peut ainsi noter que le département du Calvados se caractérise par son fort soutien et sa tentative de structuration des jumelages historiques du département, tandis que le département de la Seine-Maritime a structuré de manière ambitieuse un réseau d'acteurs associatifs engagés avec la Province du Bam, au Burkina Faso. Le département de Seine-Maritime intervient ainsi à la fois en maîtrise d'ouvrage d'une coopération avec le Bam, mais aussi en tant que bailleur, proposant des subventions conditionnées à l'intégration des projets dans son cadre de coopération et/ou à la mutualisation des acteurs, et en tant que tête de réseau des coopérations avec le Bam sur son territoire. On voit que l'engagement des départements fait partiellement écho à la structuration des coopérations sur leurs territoires : l'Orne, et plus encore l'Eure, sont des départements où les actions de coopérations et solidarités sont peu développées, tandis qu'elles sont particulièrement fortes en Seine-Maritime et dans la Manche, et que dans le Calvados, les jumelages mémoriels liés à la seconde guerre mondiale sont un élément important du paysage des coopérations.



7. La Région

Dernière catégorie d'acteur parmi les collectivités territoriales : la Région Normandie. Acteur récent, né en 2016 suite à la fusion de la Haute-Normandie et de la Basse-Normandie, la nouvelle Région a entrepris de définir une nouvelle stratégie internationale sous l'impulsion de François-Xavier Priollaud, 15e Vice-Président en charge de l'Europe, de l'international et du rayonnement de la Normandie. Cette stratégie est construite autour de trois piliers : "Placer [l'action] européenne et internationale au service de l'attractivité de la Normandie et de la compétitivité de l'économie régionale ; Porter une ambition politique : la Normandie pour la Paix ; Bâtir une stratégie de présence et d'influence de la Normandie en Europe et dans le monde."

Plusieurs postes dédiés au soutien à l'accès des acteurs économiques normands aux fonds européens (FEDER, INTERREG, etc.) et à la diplomatie des régions sont ainsi financés, et plusieurs autres postes sont dédiés aux coopérations internationales. Concernant ce dernier point, la Région capitalise sur les "valeurs de liberté et de réconciliation qu'elle incarne particulièrement depuis le Débarquement de 1944". Il s'agit d'un énorme enjeu pour la collectivité, qui organise depuis quelques années le Forum Mondial pour la Paix, événement d'ampleur international, lieu d'échanges entre expert·es et politiques autour des conflits européens. Par ailleurs, un travail d'éducation mémorielle, de sensibilisation à la paix est déployé auprès du public scolaire et la Région soutient plusieurs initiatives à l'étranger. Elle porte par ailleurs une coopération décentralisée historique avec la région Atsinanana (Madagascar) et une coopération plus récente avec le gouvernorat de Médenine (Tunisie) ainsi que des coopération avec l'Asie de l'est (Chine, Corée du Sud et Japon) et la Macédoine du Nord. Cette dernière coopération, qui agrégeait autrefois de nombreux acteurs normands, est aujourd'hui moins investie par la Région Normandie, le chef de file étant aujourd'hui la commune de Ifs, tandis que la Région se concentre sur le soutien à des projets autour des questions de mémoire, de patrimoine, de paix et de réconciliation. Enfin, la Région Normandie s'inscrit en parallèle dans plusieurs espaces de dialogue interrégionaux à l'échelle européenne.

Multiscalaires, ambitieuses, au service d'une stratégie définie, les coopérations de la Région Normandie sont toutefois l'objet de vives critiques de certains acteurs du territoire. Ils reprochent à la Région de ne pas assumer son rôle de chef de file des coopérations normandes et de se concentrer sur ses projets propres, au détriment d'un soutien plus généraliste aux acteurs du territoire, particulièrement associatifs. Ainsi, le retrait du projet engagé avec la Macédoine du Nord a été particulièrement mal perçu par certains acteurs. Cette coopération, initiée par un élu régional, avait en effet impulsé une dynamique territoriale impliquant de nombreuses communes (Fleury-sur-Orne, Ifs, Colombelles, Hermanville...) et associations. Le retrait de la Région Normandie a entraîné une baisse de dynamisme de cette coopération qui a beaucoup moins d'ampleur aujourd'hui qu'il y a une dizaine d'années.

Ces critiques déplorent par ailleurs une politique des grands évènements incarnée par le Forum Mondial pour la Paix. Cet évènement absorbe en effet près de la moitié du budget consacré aux coopérations internationales (1,6 millions sur 3,14 millions), et accorde une place très faible aux acteurs locaux, tandis que la Région axe ses coopérations sur les enjeux de démocratie et de paix d'un côté (Prix Liberté, Forum Mondial, soutien aux associations mémorielles), de développement économique durable entre territoires d'autre part. En dépit de ces limites et de la sectorisation de son action, la Région reste un acteur majeur des coopérations normandes. Son soutien aux associations du territoire est toutefois en retrait, dès lors qu'ils ne s'intègrent pas aux projets qu'elle juge prioritaires ou qu'ils ne correspondent pas à ses zones de coopération propres.

1.2. LES ASSOCIATIONS DU SECTEUR DES COOPERATIONS ET SOLIDARITES INTERNATIONALES

La solidarité internationale, dont les racines remontent principalement au milieu du XIXe siècle avec notamment la création de la Croix-Rouge Internationale, est auiourd'hui présentée comme l'une des alternatives nécessaires à l'endiguement d'injustices et d'inégalités toujours croissantes dans un monde en perpétuel mouvement. Néanmoins, elle fait face aujourd'hui à de nombreux défis, comme un déficit de confiance lié à certains événements comme "l'affaire de l'Arche de Zoé", ou la gestion du séisme en Haïti en 2011 par les ONG internationales.

Ces différentes crises ont montré que, pour être légitimes, les projets de coopération et de solidarité internationales doivent reposer sur une approche partenariale et intégrer les structures, étatiques ou issues de la société civile, des régions où les associations s'engagent. Il s'agit de mettre en œuvre une logique d'échanges de pratiques, de savoirfaire ou encore de moyens entre acteurs d'un plusieurs territoires. Ces approches partenariales se caractérisent par une grande diversité de formes (elles peuvent être bilatérales, multilatérales) et d'approches (elle peuvent être centrées sur une tranche sociale de la population ou sur l'ensemble, ou bien orientée sur une ou plusieurs partie d'un territoire, région ou pays), qui sont pleinement mises œuvre par les associations normandes.

Le milieu associatif normand est en effet au centre des coopérations et solidarités internationales du territoire. En dresser une typologie est complexe : le secteur est largement informel, il est mouvant et difficile à contacter. Certaines structures sont bien

recensées, de nombreuses petites mais associations isolées ont une faible communication, sont peu présentes sur internet et parfois injoignables. Ainsi, nous nous sommes largement appuyés sur la base de données en cours de déploiement par Horizons Solidaires pour tenter de quantifier d'identifier ces acteurs. Par ailleurs, nous avons fait le choix de focaliser cette souspartie sur les structures dont la coopération et la solidarité internationales représentent une part majeure de l'activité, et nous traiterons les associations pour qui il s'agit d'une activité secondaire dans la troisième sous-partie.

Malgré ce choix, la classification des acteurs associatifs du secteur des coopérations et solidarités internationales reste un exercice périlleux en raison de la grande porosité qui règne entre eux et des multiples activités mises en œuvre. Les données recueillies dans le cadre de cette étude montrent prédominance de petites, voire de très petites associations. Leurs caractéristiques sont assez proches de celles mises en avant dans le Panorama des petites ASI (Associations de solidarité internationale) publiées par l'Agence des Microprojets en 2016 : des budgets inférieurs à 50 000 euros, et très souvent inférieurs à 10 000 euros, pas de salarié·es, un cœur de bénévole d'une quinzaine de personnes investies, moins de 100 adhérent·es et une difficulté à renouveler leurs effectifs.

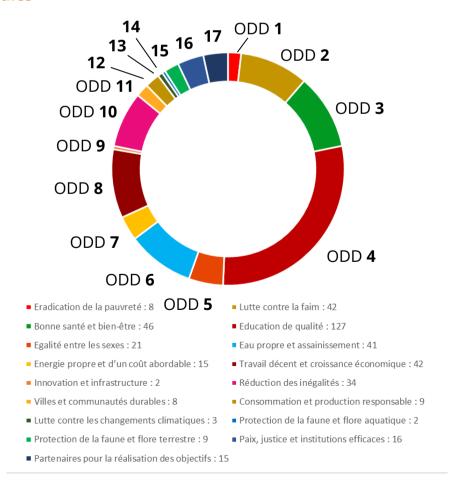
Les comités de jumelage mis à part, les actions de ces associations sont souvent tournées vers le continent africain. Contrairement à de nombreuses associations d'envergure nationale, pour qui les actions humanitaires (action d'urgence, post-urgence) peuvent

représenter une part importante de l'activité, les actions en œuvre à l'étranger sont plutôt en lien avec l'éducation, l'agriculture et la santé, dynamique de projets développement de moyen et long terme. Une grande importance est accordée à la notion d'échange culturel, de construction relations interpersonnelles de long terme, qui peut expliquer la faible prévalence des actions humanitaires, en sus du coût élevé et de la technicité requise pour ce genre d'interventions.

Les comités de jumelage semblent, proportionnellement, moins impliqués dans le tissu associatif local que les autres associations. Bien que les associations de coopération et de solidarité internationales normandes interviennent souvent seules auprès de leurs partenaires, elles sont en effet généralement en lien avec d'autres associations du territoire. Toutefois, leurs spécificités, leur isolement géographique, leurs modes d'actions et référentiels de valeurs rendent difficile le travail collectif, au-delà de partenariats bilatéraux ou ponctuels, et malgré de nombreuses exceptions.

L'ébauche de typologie que nous vous proposons - encore largement incomplète et que nous enrichirons dans les années à venir - dresse un portrait de structures manquant parfois de technicité, mais investies dans des actions de long terme, aux valeurs fortes, et derrière elles se dessine en creux le portrait d'hommes et de femmes ici et là-bas, d'amitiés et de rencontres. Une coopération à hauteur d'humain·es.

Figure 2. Répartition des Objectifs de Développement Durable visés par les acteurs normands dans leurs projets de coopération et de solidarité internationales



1. Les comités de jumelage

Les comités de jumelage sont souvent constitués d'une poignée de membres actifs et de quelques dizaines à une centaine d'adhérent·es. Ils axent leurs activités sur les échanges entre leurs communes d'implantation et la commune jumelée. Peu politisés, ils sont souvent vieillissants et assez peu engagés au sein de leur territoire, même s'ils peuvent dispenser des cours de langue et participent à une forme d'internationalisation de leurs territoires, particulièrement dans les plus petites communes. La notion de solidarité est peu présente, il s'agit plus de coopération, de rencontres entre pairs et de découvertes des pays avec lesquels ils échangent. Si les comités de jumelage ont participé à la construction d'un espace européen partagé à la sortie de la guerre, nombre d'entre eux peinent aujourd'hui faire évoluer leurs pratiques et les participant·es à leurs activités.

Ce sont vraisemblablement les associations les plus nombreuses, et leur action est presque intégralement dirigée vers les pays d'Europe de l'Ouest, souvent limitrophes. Ils sont très peu intégrés aux autres associations de leur territoire et relativement autonomes, souvent financés par des activités de vente (marchés, artisanat) et des subventions communales. Certains, toutefois, arrivent à se renouveler et à proposer une réelle animation de leurs territoires, à l'instar du comité de jumelage de Cabourg. Par ailleurs, quelques comités de jumelage animent des coopérations avec des villes du Sud (comité de jumelage Alençon-Koutiala) auquel cas leurs activités intègrent des dynamiques de soutien à leurs partenaires du Sud, de collecte financière pour financer des projets sur place et éventuellement des envois de dons. On constate alors souvent que les associations engagées avec le Sud ne se définissent plus comme un comité de jumelage, quand bien même elle en gardent les caractéristiques : les comités de jumelage sont donc largement connotés et orientés vers les relations nord-nord, souvent dans l'espace européen.

Focus sur les comités de jumelage du Calvados :

Département comptant le plus de jumelages communaux en France (506 jumelages dans 212 communes), le Calvados a mis en place une politique de soutien aux jumelages du territoire particulièrement ambitieuse. Le Service Actions éducatives, Citoyenneté, Europe coordonne ainsi de nombreuses actions en faveur des collectivités et associations locales : soutien à la recherche de partenaires, mise en contact des comités, soutien au montage et à l'animation des comités de jumelages, subventions et accompagnement dans les démarches, organisation de rencontres franco-allemandes. Le Département multiplie les dispositifs d'appuis aux structures de son territoire et se positionne en animateur d'un réseau de communes jumelées, mettant en particulier l'accent sur les zones où se situent ses propres jumelages. Pour assurer au mieux l'animation de ce réseau, le département a accompagné la création du Comité Départemental des Jumelages, structure associative atypique servant à la fois relais d'information et de facteur de liens entre les comités de jumelage du département.

Cet activisme se combine aux actions d'ECSI qu'il déploie, particulièrement auprès des collégiens : mise à disposition d'assistants de langue étrangère, réseau des Club Europe, sensibilisation à la situation des réfugiés, journée de l'Europe sont autant d'actions qui visent à ouvrir au monde, à développer les mobilités des jeunes et les échanges européens.

L'exemple du Calvados nous permet de montrer que, bien qu'en perte de vitesse et souvent vieillissants, les comités de jumelage peuvent être des acteurs non négligeable de l'internationalisation des territoires, de l'animation territoriale, de l'ouverture culturelle et des solidarités du territoire normand.

2. Les associations de Solidarité Internationales (ASI)

Elles représentent le deuxième plus gros contingent des associations du secteur des coopérations et des solidarités internationales en Normandie. S'il est complexe d'en dresser une typologie plus fine, au regard de leur hétérogénéité, retenons qu'elles ont souvent peu ou pas de salarié·es, existent depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies et fonctionnent avec un noyau de bénévoles plutôt âgés, quoiqu'elles réussissent bien mieux que les comités de jumelages à attirer des profils plus jeunes. Si elles peuvent paraître assez isolées à première vue, elles restent en lien avec leur tissu associatif local et connaissent d'autres associations par le biais de leurs bénévoles et des relations interpersonnelles, notamment celles tissées dans le cadre d'événements mis en place par les collectivités. Nous vous proposons d'affiner leur catégorisation, tout en se gardant de généraliser et en se souvenant de l'extrême porosité régnant entre ces catégories :

Les associations de don et/ou d'envoi de matériel

Représentées Normandie en par des associations comme Transfert ou Livres Sans Frontières, ce sont des structures spécialisées l'envoi dans de matériel, presque exclusivement vers les pays du Sud ou de l'association l'Est. Ainsi. Livres Sans Frontières envoie chaque année depuis 1996 près de 50 000 livres, scolaires ou grand public, à destination d'Haïti, de l'Afrique francophone, et plus marginalement de l'asie du sud et du sud-est, tandis que l'association Transfert envoie du matériel éducatif et généraliste, souvent récupéré auprès d'entreprises ou de collectivités.

L'enjeu éducatif et le soutien aux pays en voie de développement sont centraux pour les bénévoles de ces structures, de même qu'une préoccupation économique et écologique plus récente : ne pas gaspiller de l'argent et du matériel, inscrire les solidarités dans l'économie circulaire.

Très critiquées par de nombreux acteurs associatifs (critiques du don, de l'absence de partenariat dans la durée), ces associations peuvent pourtant avoir une réelle expertise en logistique et en transport et certaines réinterrogent leurs pratiques, en cherchant à assurer traçabilité et non-concurrence avec l'économie locale. Ce questionnement sur les pratiques est par exemple mené par l'association Livres Sans Frontières, qui a décidé, au fil des années, d'écarter certains livres des dons (livres de géographie française,

d'histoire, d'éducation civique...) pour des questions de praticité (la géographie française intéressant à priori peu des élèves du continent africain) et d'éthique (l'éducation civique transmet des valeurs portées, entre autres, par le gouvernement français).

Les associations techniques

dynamiques Dans des de projets de construction ou de réhabilitation, souvent autour de l'accès à l'eau et/ou à l'électricité, ce sont des associations de technicien·nes ou d'ingénieur·es, souvent à la retraite, qui investissent leurs compétences acquises dans les solidarités. Ces associations ont parfois une uniquement technique approche développement, comme les échanges avec l'association Forages Mali l'ont montré. Constituée d'un petit noyau de bénévoles spécialisé·es, l'association construit des puits plusieurs régions maliennes. Une dans association comme Électriciens Sans Frontières Normandie porte quant à elle, malgré une approche technique du développement, une réflexion plus avancée sur les apports de l'électricité aux pays d'intervention et un suivi des projets de plus long terme. Ces associations travaillent en général avec des professionnels locaux, sont en liens avec les autorités locales et interviennent de manière structurée et pertinente par rapport à des besoins exprimés par les populations ou leurs représentantes. L'expertise de associations techniques est reconnue, certaines associations ou collectivités font appel à elles

pour réaliser leurs projets, et leur accès aux financements semble plutôt stable, profitant notamment des financements des Agences de l'Eau et du mécénat des entreprises de l'énergie au service de projets qui peuvent rapidement se chiffrer à plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'euros. Il importe de les distinguer d'autres associations qui, à côté de projets culturels, éducatifs, de dons, réalisent plus ponctuellement des projets d'infrastructures qui sont parfois peu pertinents. On a aussi pu identifier au moins une association construisant des écoles sans lien avec le rectorat local et refusant de se plier directives des autorités. Ce d'association peut difficilement être qualifiée de technique : leur expertise est contestable, peu reconnue, et leurs cofinancements sont très faibles, mais leur action peut être un facteur de confusion.

Les associations ayant une dynamique de construction de projet de longue durée, autour de la culture, de la démocratie, de l'éducation, du développement.

Cette sous-catégorie est particulièrement large, et complexe à développer. Elle contient, de fait, une grande partie des associations dont nous avons connaissance. Ce sont des associations qui ont un projet de coopération et de solidarité internationale, généralement avec un pays du Sud ou de l'Est, ancré dans le temps long, et en lien avec un territoire. Citons Pommiers Baobab avec le Sénégal, ou Tora Cœur de Caux avec le Burkina Faso, ou encore LAPAT avec la Tunisie. Ces associations déploient des programmes sur le temps long, parfois plusieurs décennies, avec une ville ou village. Généralement constituées uniquement de bénévoles. à de rares exceptions (Eau de Coco), les programmes qu'elles mènent sont divers, avec souvent une dimension culturelle et de développement, en lien avec une collectivité ou une association locale. Elles sont souvent peu spécialisées, même si certaines ont des actions très spécifiques, comme l'association LAPAT qui

travaille sur les questions de démocratie participative et de soutien à la démocratie locale. Elles engagent à la fois des projets à court et à long terme sur leur territoire de coopération et sont les associations les plus actives dans la sensibilisation sur le territoire normand. Leur maillage couvre l'intégralité du territoire normand, rural comme urbain.



3. Les associations affiliées à des réseaux nationaux ou délégations locales d'associations nationales.

Ces structures peuvent être des associations strictement normandes comme le CITIM (association caennaise centrale sur l'éducation citoyenneté et à la solidarité internationales au Calvados et sur les mobilités internationales à l'échelle normande), ou faire partie de réseaux nationaux plus vastes, à l'instar du CCFD-Terre Solidaire (association nationale de solidarité internationale qui déploie en région des activités de collecte de fond, de sensibilisation et d'animation du territoire) ou de l'AFDI Normandie (association de soutien aux agriculteurs des pays du Sud et de sensibilisation aux agriculteurs français). Ces associations sont parmi les plus salariées, intégrées aux réseaux nationaux et locaux. Elles représentent une ressource en expertise rayonnant au-delà de leur siège, sur un département ou la région, et agrègent souvent autour d'elles un vaste réseau de partenaires normands.

4. Les Organisations de Solidarités Internationales Issues de l'Immigration (OSIM)

Dans le cadre de l'étude sur les Fondements de Coopération etdela Solidarité internationales, aucun entretien formel n'a été réalisé avec ces associations, une étude spécifique se déroulant en parallèle à Horizons Solidaires. Si le FORIM considère une association comme étant une OSIM lorsque celle-ci est "déclarée dirigée par une équipe composée en majorité de personnes immigrées ou issues de l'immigration agissant ici et làbas", certaines associations comptant un seul ressortissant étranger revendiquent ce statut. Leur constitution est donc variable, mais a un facteur commun : la présence, majoritaire ou non, de personnes issues de l'immigration.

Parmi elles, certaines sont immigrées de première génération, quand d'autres sont nées en France et/ou possèdent une double nationalité. Du fait des liens historiques et culturels avec la France, on retrouve le plus souvent en Normandie des associations de ressortissant·es de pays africains, et en particulier d'Afrique de l'Ouest (le Sénégal étant le pays le plus représenté). Ces associations sont particulièrement difficiles à contacter, car peu visibles, et souvent peu structurées. La grande majorité se finance grâce aux apports de ses membres, ou à travers de petites subventions municipales. Elles ont une assise bénévole assez soudée, sont souvent structurées par pays. Si les plus structurées mettent en œuvre des actions en direction de communauté d'origine, la plupart semblent avoir une activité sur le territoire normand de soutien à leur communauté en France, à l'instar de l'Association des Sénégalais de Basse Normandie et Amis (ASNA), qui soutient des ressortissants sénégalais vulnérables sur le territoire normand. Enfin, leur représentation Normandie est limitée par la crise gouvernance que traverse leur réseau : le COSIM.

Pour plus d'informations sur les OSIM, nous vous invitons à lire l'étude "Structuration des diasporas en Normandie en matière de solidarité internationale" réalisée par Horizons Solidaires dans le cadre du projet Récital.

Il existe encore de nombreux types de structures associatives dont nous pourrions parler, et qui seront explorées de manière plus approfondie ultérieurement : associations étudiantes, associations en maîtrise d'œuvre pour des collectivités, associations liées au commerce équitable (Artisans du Monde), associations de défense des droits humains (bureaux locaux d'Amnesty International) etc. Enfin, les associations qui travaillent en Normandie avec les populations migrantes mériteraient sûrement une place dans ce rapport que nous n'avons pas pu, par manque de temps, leur accorder.

1.3. LES AUTRES ACTEURS

Si les associations spécialisées les collectivités sont les acteurs les nombreux, visibles et connus pour agir dans les coopérations et solidarités internationales, une pluralité d'acteurs s'investit également dans ce secteur, le plus souvent en parallèle d'autres activités. Nombre d'associations s'engagent en parallèle de leurs activités principales dans les coopérations et les solidarités internationales, qu'elles investissent le champ des mobilités jeunesse ou de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationales. Écoles, collèges et lycées généraux ou professionnels sont aussi des acteurs importants en tant qu'espaces d'accueil pour des actions de sensibilisation, mais aussi car leurs équipes portent de nombreux projets innovants, qui impliquent le public jeune dans

les coopérations. Les universités, quant à elles, portent de longue date les questions de mobilité, et accueillent des bouillonnements associatifs qui donnent régulièrement naissance à des actions internationales. Les entreprises, enfin, peuvent aussi investir le champ des coopérations internationales et il serait réducteur de réduire leur action au simple développement économique.

Ces acteurs ont été explorés de manière plus marginale par l'étude que nous avons menée, aussi en dresserons-nous un portrait plus concis, nous attachant à souligner l'étendue de leurs activités et à présenter quelques exemples qui nous paraissent révélateurs de l'importance de leur contribution au secteur des coopérations et solidarités internationales normand.



1. Le milieu scolaire:

Le secteur scolaire (écoles-collège-lycées) est un acteur important des coopérations et solidarités internationales, avec deux modalités de participation.

Une première modalité est plutôt passive, ponctuelle, comme au lycée de Louviers où l'association Artisans du Monde Louviers intervient dans dix classes de seconde chaque année pour sensibiliser aux enjeux commerce équitable, de la consommation responsable et de solidarité internationale. Nombre d'établissements scolaires accueillent ainsi, à l'initiative d'un e enseignant e ou d'un groupe d'enseignant·es, des séances de cinéma dans le cadre du festival Alimenterre ou des animations dans le cadre du Festival des Solidarités. Il s'agit ici d'un partenariat entre des associations, des collectivités et des équipes enseignant·es, les premiers proposant au second des activités qui seront accueillies ou mises en œuvre conjointement par les équipes pédagogiques.

Une deuxième modalité est plus coopérative : il s'agit ici de partenariats de longue date entre associations. collectivités territoriales établissements scolaires. Ces derniers sont alors largement associés à la création et à l'animation. Les enseignantes peuvent être eux-même membres des associations qui interviennent, à l'instar de l'association Tora Coeur de Caux, composé principalement d'enseignant·es et d'enseignant·es retraité·es : les élèves sont invité·es à s'associer à des projets de collecte de fond, à travailler sur les végétaux de Tora (Burkina Faso) et de Normandie, à concevoir un drapeau pour la coopération, etc. Ce mode d'action peut même inverser la tendance, avec des projets portés établissements, directement par des particulièrement des lycées professionnels et agricoles, qui vont solliciter des partenaires pour coporter ces projets. La mobilité de la jeunesse est aussi un secteur investi par les établissements scolaires, en complément des actions de sensibilisation, d'ECSI et de coopérations ou de solidarités dans d'autres pays, ces dernières actions étant les plus marginales.

2. Le monde universitaire

On laissera volontairement de côté le monde universitaire. Les universités et les grandes écoles de Normandie développent en effet propres coopérations et réseaux internationaux. Le cœur de leur travail est évidemment les mobilités étudiantes, et leur investissement dans les coopérations et solidarités internationales nous paraît peu clair et difficilement généralisable. En effet, les dimensions interculturelles et solidaires du travail réalisé par le monde universitaire sont évidentes mais complexes à séparer de jeux d'influence, de positionnement international et d'enjeux de recherche universitaire. Il ne s'agit pas de dire que ces actions n'existent pas, mais que cela ne fût pas une priorité de recherche, nous empêchant développer ce point. Notons toutefois que la Ville de Caen a largement associé les établissements de l'enseignement supérieur à son nouveau plan international et que ces acteurs universitaires semblaient intéressés à s'y investir. Ils se reconnaissaient dans les thématiques de rayonnement et d'attractivité territoriale. 1à οù d'autres communes interrogées semblent avoir des difficultés à monter des partenariats pérennes autour d'actions de coopérations et de solidarités internationales avec les acteurs universitaires. Indubitablement, la place des universitaires dans le secteur des coopérations et solidarités internationales méritera d'être mieux explorée.

Focus sur le Festival Alimenterre en Normandie

Le festival AlimenTerre est un festival de films documentaires portant sur l'agriculture et l'alimentation durables en France et dans le monde. Il a lieu chaque année du 15 octobre au 30 novembre, et est coordonné en Normandie par Horizons Solidaires. L'association accompagne et soutient les structures du territoire (associations de solidarité internationale, associations environnementales, collectivités locales, établissements scolaires dont les lycées agricoles, groupes de citoyens, etc.) qui organisent des projections afin de sensibiliser les citoyens-consommateurs aux enjeux alimentaires et agricoles locaux et mondiaux et de participer ainsi à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation de toutes et tous. À la suite des projections, des débats sont organisés en présence notamment d'intervenants locaux dans le but de mettre en lumière des initiatives durables au niveau local.

Chaque année, ce sont environ 80 structures qui se mobilisent pour organiser une centaine de projections-débats en milieu scolaire ou pour le tout public. Le festival permet d'intégrer des structures qui n'agissent pas exclusivement dans le domaine de la solidarité internationale. Ainsi, par exemple, depuis quatre ans, une dynamique multi-partenariale est à l'œuvre sur la Côte de Nacre réunissant divers types de structures : l'association familiale de Douvres-la-Délivrande et son AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), des associations environnementales, des collectivités locales, des jardins partagés, une épicerie coopérative de produits bio et locaux (SCCC : Société Civile Coopérative de Consommateurs), une association culturelle (Les Amis du Cinéma), des établissements scolaires (école primaire et collège). Se saisissant de l'outil clé en main qu'est le festival AlimenTerre en diffusant des films issus de la sélection officielle du festival, ces structures s'allient pour mettre en avant des initiatives durables et solidaires portées au niveau local.

3. Les entreprises

Quelques mots sur le secteur des entreprises. La Normandie compte en son sein l'entreprise Nutriset, spécialisée dans la fabrication de compléments alimentaires d'urgence, pour la lutte contre la malnutrition, régulièrement utilisés dans l'aide humanitaire ou posthumanitaire. Nous n'avons pu rencontrer les responsables de Nutriset, mais il semble que, malgré la qualité reconnue de son travail et des mécenats ponctuels, l'entreprise soit peu connue des autres acteurs normands des coopérations et des solidarités internationales. D'autres entreprises s'engagent dans soutien aux acteurs associatifs, comme la SCOP Terres de Transit, entreprise logistique fournissant un soutien associations pour l'envoi de matériel. Cette coopérative a proposé, il y a

peu, un travail autour d'un projet de centre logistique et de coworking associant acteurs normands des solidarités internationales et acteurs de l'économie sociale et solidaire en Seine-Maritime. Enfin, certaines entreprises soutiennent, localement, par le biais de fondations d'entreprises (La Fondation Legallais, par exemple) de dons ou de mécénat de compétences, des projets et des associations, mais semblent agir de manière indépendantes, structuration très sans collective de leur action.

4. Et toutes les autres associations

Pour finir, nous devons absolument parler des associations menant des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale et/ou de mobilités des jeunes. Si quelques associations, comme Action Citoyenne Yvetot, développent des actions d'ECSI à titre dans principal, une dynamique de "dénonciation du système économique actuel producteur de misère par accroissement de la fortune des plus riches au détriment des plus démunis et [de participation] au mouvement qui se crée pour replacer l'Homme au cœur d'un développement instituant une plus juste répartition des profits, dans le respect des équilibres culturels et écologiques", il s'agit le plus souvent d'une activité secondaire. De même, des associations d'éducation populaire historiques (mouvements chrétiens d'éducation populaire, comme les CEMEA ou les Maisons Familiales Rurales), des structures

plus institutionnelles (accueils jeunes, Maison de l'Europe...) et des structures plus récentes, autour des mobilités jeunesse voire... de la science (Les p'tits débrouillards Caen) investissent ponctuellement le champs des coopérations et solidarités internationales. Ces structures organisent en parallèle de leurs activités principales des actions d'éducation et de sensibilisation, un travail sur les mobilitésjeunesse, et s'engagent dans le festival Alimenterre ou le Festival des Solidarités. Les partenariats entre ces structures et des Associations de Solidarités Internationales pour intervenir auprès de leurs publics sont réguliers. Ces structures assurent donc un ancrage territorial (et notamment rural) des coopérations et solidarités internationales parfois sous-estimé et sont au cœur du travail de sensibilisation en Normandie.

Au-delà des associations et des collectivités territoriales, cette galaxie d'acteurs, dont la définition n'est encore qu'à ses débuts, est une composante importante du maillage territorial des coopérations et solidarités internationales. Si leurs actions, souvent intermittentes, sont généralement déployées sur le territoire normand, se concentrant sur la sensibilisation et l'éducation, ces acteurs déploient parfois d'ambitieux dispositifs de coopérations à l'étranger en coopération avec des acteurs spécialisés comme les associations, ou en s'inscrivant dans les dispositifs pilotés par la collectivité territorial où ils sont implantés. Le travail fait sur les mobilités-jeunesse, les sensibilisations en milieu scolaire ou périscolaire et la récolte de fonds sont autant d'actions qui participent à la vitalité des coopérations et solidarités internationales normandes. L'action des universités et des entreprises est encore assez mal appréhendée par Horizons Solidaires, et mérite d'être explorée plus en avant.

CONCLUSION DE PARTIE 1

Collectivités, associations, entreprises, milieux scolaires et universitaires : dans cette première partie de l'étude, nous avons souhaité montrer la richesse et la diversité du secteur des coopérations et des solidarités internationales en Normandie. La catégorisation que nous avons proposée est un premier outil pour comprendre qui sont les acteurs normands. Des grandes collectivités territoriales aux comités de jumelages les plus isolés, on voit en effet se dessiner un paysage d'acteurs très hétéroclite, composé à la fois d'acteurs spécialisés et de structures s'engageant plus ponctuellement dans les coopérations et les solidarités internationales. Les structures associatives spécialisées sont, pour la majorité d'entre elles, composées uniquement de bénévoles, ont des modes d'actions et des socles de valeurs parfois différents, et côtoient quelques associations salariées et réseaux jouant un rôle de structures faîtières en Normandie.

asas Association C.

L'engagement des collectivités territoriales normandes dans les coopérations et solidarités internationales est quant à lui largement séparé entre les jumelages européens historiques et des actions de coopération décentralisée en faveur du Sud ou de nouveaux partenariats Nord-Nord plus dynamiques. Face aux réflexions sur l'internationalisation des territoires, sur la réciprocité et l'apport des coopérations sur leur territoire, de nombreuses collectivités de toutes tailles renouvellent ou réinterrogent leurs coopérations et cherchent à inventer de nouvelles manières de coopérer. À côté de ces deux groupes d'acteurs, une pluralité de structures et d'individus s'engagent, ponctuellement ou de manière pérenne, dans des actions de coopération à l'étranger ou dans des actions de sensibilisation en Normandie. Ces acteurs et leurs actions permettent aux coopérations et aux solidarités internationales d'être présentes sur tout le territoire normand, même si les zones urbaines, le Calvados, la Manche et la Seine-Maritime semblent bénéficier d'une plus grande densité d'acteurs.

Tous ces acteurs font toutefois apparaître un paysage normand fragmenté. De tailles différentes, de statuts différents et avec des objectifs parfois antagonistes, les acteurs normands partagent généralement des valeurs d'humanité et de solidarité. Néanmoins, la manière dont ils les déclinent et les incarnent, dont ils prennent en compte les enjeux de réciprocité et de territoire, ainsi que leurs positionnements politiques les rapprochent autant qu'ils les séparent. Nous allons maintenant observer plus attentivement ce système normand de la coopération et de la solidarité internationale et les dynamiques qui le traversent.

Vous ! Puels Raison Hidian Événements vois est marque à Edicion du la Capadia mendale

Catalon de Colaban de Cadada de Cad BILAN DES JOANS DU RÉSEAU ET PERSPECTIVA 2003 2010 2003 2001

PARTIE 2. LES DYNAMIQUES D'ACTEURS EN NORMANDIE

2.1. LES FACTEURS DE DIVERGENCES ENTRE ACTEURS

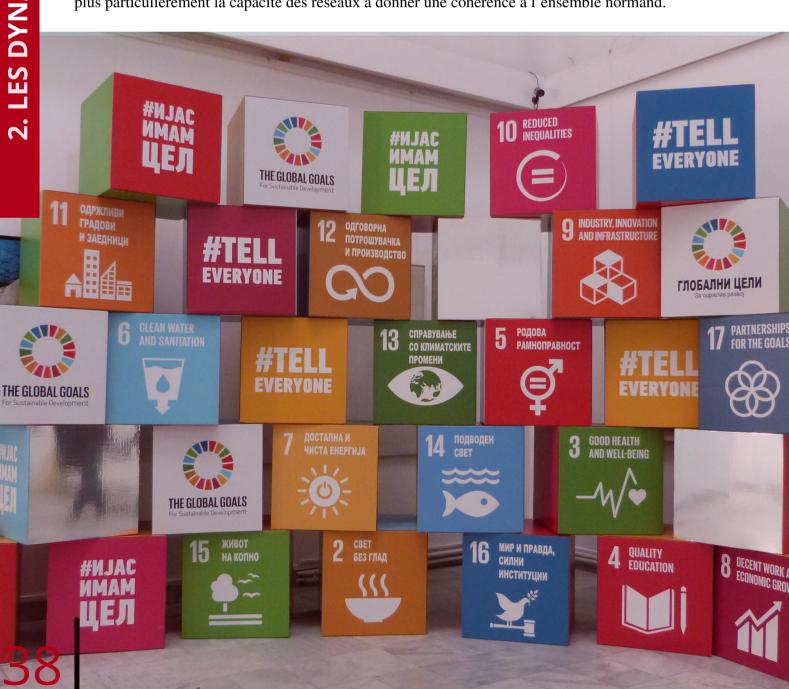
2.2. LES FACTEURS DE CONVERGENCE ENTRE ACTEURS



Introduction

La coopération et la solidarité internationales, nous l'avons vu, sont pratiquées par une multitude d'acteurs (associations, collectivités territoriales, établissements scolaires et universitaires, acteurs économiques...) et sur de nombreux territoires (à l'échelle locale, régionale, nationale, et internationale). Cette diversité d'acteurs, de valeurs, de modes d'action est parfois source de tensions et peut ensuite mener vers des divergences plus ou moins marquées. Toutefois, cette diversité est aussi ce qui fait la singularité et la force du paysage normand de la solidarité internationale. Aborder la question par le prisme systémique s'avère complexe : le système normand ressemble en effet moins à un système global et structuré qu'à une multitude de soussystèmes répartis de façon sectorielle ou géographique. Nous allons toutefois, dans cette partie, tenter d'identifier les liens et les divergences qui structurent les interactions entre les principaux acteurs de ce système. Il s'agira de mieux comprendre les enjeux qui sont propres aux structures normandes œuvrant pour la solidarité et la coopération internationales et l'ECSI, ainsi que les différents mécanismes et interactions inhérents au système normand de la coopération internationale.

À ces fins, nous observerons tout d'abord les facteurs de divergences entre acteurs, ce qui les sépare, sous un angle géographique et sectoriel, avant d'observer les facteurs de convergence et plus particulièrement la capacité des réseaux à donner une cohérence à l'ensemble normand.



2.1. LES FACTEURS DE DIVERGENCE ENTRE ACTEURS

Avant d'observer ce qui rapproche les acteurs normands des coopérations et des solidarités internationales, il nous paraît intéressant d'observer certains éléments qui les séparent. Nous observerons tout d'abord les éléments de divergence au sein et entre les catégories d'acteurs. En effet, s'il paraît évident de dire que les collectivités, les associations de solidarité internationales, les entreprises et les autres acteurs cherchent à mettre en oeuvre des agendas différents, force est de constater que ces multiples visions du monde n'expliquent pas en totalité l'éclatement du secteur normand des coopérations et solidarités internationales. Les difficultés à communiquer et à trouver des langages communs, les jeux entre acteurs luttant pour leur indépendance et cherchant à se différencier, les luttes politiques, le poids de l'histoire des différentes structures et l'indifférence ou la méconnaissance des autres acteurs nous semblent des grilles d'analyse complémentaires intéressantes. Nous regarderons ensuite comment la localisation géographique des structures d'une part et les spécificités des territoires de coopération (particulièrement entre coopérations Nord-Nord et Nord-Sud) d'autre part peuvent représenter une limite pour le travail collectif.

1. Des divergences sectorielles : coopérations européennes et extraeuropéennes, coopérations techniques et culturelles, collectivités et associations, entreprises et universités

Comme beaucoup d'autres, la solidarité internationale est un domaine extrêmement complexe à analyser. La diversité de ses acteurs n'a d'égale que la richesse de ces champs d'action. La système normand de la solidarité et de la coopération internationales est, à une échelle plus localisée, similaire. Comme nous l'avons montré plus tôt, il est composé d'une typologie d'acteurs d'une grande variété. Cette diversité, qui pourrait à certains égard s'apparenter à une force, peut vite se transformer en frein à la coopération. En effet, nous avons constaté lors des ateliers que nous avons mené pour cette étude, que la question de l'interconnaissance (ou de la "noninterconnaissance") des acteurs revenait souvent au centre des débats. À l'intérieur des associations de solidarité internationale, une distinction notable se fait donc entre les associations menant des projets humanitaires

ou de développement, les associations d'ECSI ou les associations d'éducation à la Paix. Chacune de ces catégories d'acteurs tend parfois à mener des projets de manière indépendante, avec une connaissance limitée des autres acteurs. Les associations culturelles, d'éducation populaire, ou autres associations d'éducation l'environnement à développement durable évoluent elles-mêmes dans des cercles bien distincts et, si les points entre ces dernières et les de jonction associations solidarité de internationale existent, ils restent trop peu nombreux.

Entre collectivités territoriales, les enjeux sont différents. Il existe en effet des cadres dans lesquelles elles peuvent se retrouver, des espaces dédiés où partager leurs expériences (Arricod, Cités Unies France, les rencontres régionales des élus organisées par Horizons Solidaires...). Ces espaces de rencontres ne sont toutefois pas investis par toutes les collectivités, celles menant les coopérations les plus développées ou bénéficiant de personnel salarié dédiés s'en saisissant beaucoup plus que structures développant des coopérations peu professionnalisées.

En parallèle, les enjeux stratégiques et auxquels politiques les collectivités territoriales normandes font face (attractivité du territoire, développement économique, mobilité internationale et ouverture citoyens...) sont très variés et ne sont pas priorisés de la même manière par les différentes collectivités territoriales. Entre les jumelages, les coopérations très militantes et les coopérations articulées autour des enjeux économiques, les objectifs et les valeurs portées peuvent parfois drastiquement diverger et limiter la création de fronts communs porteurs de revendications au niveau régional ou national. Enfin, particulièrement pour les plus grandes collectivités, l'international, en tant que moteur de développement, de différenciation de rayonnement ou économique, peut aussi participer de la concurrence que se livrent les collectivités entre elles, pour attirer des partenaires, créer des pôles culturels, briller sur la scène normande, etc.

Les relations entre collectivités territoriales et associations de leurs territoires peuvent aussi être complexes. Les associations se retrouvent ainsi parfois tiraillées entre une volonté d'indépendance et le souhait d'être partie prenante des cadres fixés par des collectivités pour orienter leur coopération internationale, générant frictions et tensions, tandis que des jeux de positionnement politiques ou militants peuvent crisper les relations ou flouter la visibilité du positionnement de chacun. On a ainsi pu observer certains acteurs collaborer à des projets de la Région Normandie, tout en maintenant une posture très critique vis-à-vis de son action. Les questions liées aux subventions, financements et appels à projets sont par ailleurs des éléments très saillants des tensions entre collectivités territoriales et associations.

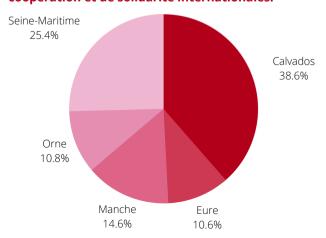
Enfin, les entreprises et les associations semblent peiner à travailler de concert. Si le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) ou du mécénat devrait pouvoir ouvrir la porte à un investissement dans la solidarité internationale, force est de constater que ces initiatives semblent plutôt rares et isolées en Normandie. On constate ainsi que, bien que le financement de projets de solidarités internationales par le biais de fondations soit régulier et documenté à l'échelle française (on peut penser aux fondations EDF ou Air France par exemple) ce type de financement semble plus rare en Normandie et limité à une poignée d'acteurs. Quelques structures financent directement des actions, qu'il s'agisse de l'entreprise Nutriset, spécialisée dans la lutte contre la malnutrition infantile, particulièrement vers les pays du ou de la SCOP Terre Transit, commissionnaire de transports qui fournit, en parallèle de son activité marchande, des services aux associations pour l'envoi de matériel vers les pays du Sud. Au-delà de ces quelques exemples, on constate que les collaborations de long terme, qui dépassent le financement d'actions ponctuelles, semblent assez rares entre associations et entreprises, le plus souvent limitées à des entreprises travaillant dans des secteurs en lien avec les coopérations et les solidarités internationales ou faisant partie de l'Économie Sociale et Solidaires. Les causes peuvent être multiples : difficulté des acteurs associatifs à proposer des projets intéressants pour les entreprises, difficulté des entreprises à percevoir l'intérêt de s'investir dans ce genre de projets, difficulté des deux types d'acteurs à se comprendre et à échanger. Elles n'ont toutefois pas été explorées plus en détail dans le cadre de cette de que même le champ collaborations entre entreprises et collectivités territoriales.

2. Des divergences géographiques : pôles d'interconnaissances sectorisés, dimension locale de nombreuses coopérations, dynamiques portées par les collectivités

La répartition géographique des structures de solidarité internationale est aussi un facteur de divergences, à la fois dans leur répartition en Normandie et dans leurs zones d'interventions. À l'échelle régionale, on constate que les acteurs tendent à se regrouper par pôles géographiques autour des centres urbains, comme c'est le cas autour de Caen, Cherbourg, Rouen ou Alençon. Si elle favorise les rapprochements, cette proximité géographique peut en revanche mener à des comportements quelque peu endogames, rendant difficile pour des acteurs de l'extérieur d'intégrer ces cercles.

Par simplicité, par habitude, les acteurs d'un environnement peuvent tendre poursuivre des liens déjà existants, plutôt que de créer une relation avec de nouveaux acteurs, pouvant même parfois être vus comme des potentiels. L'intégration concurrents réseaux informels locaux, particulièrement s'ils sont dysfonctionnels, peut être difficile pour un nouvel acteur, particulièrement s'il vient d'un autre territoire. De même, il a été frappant d'observer, durant l'étude, à plusieurs reprises, l'absence de liens entre certains acteurs intervenant dans les mêmes zones

Figure 3. Répartition par département des acteurs normands engagés dans des actions de coopération et de solidarité internationales.



coopérations mais n'étant pas basés dans les mêmes zones géographiques normandes. Ce phénomène semble particulièrement toucher les associations.

Une fracture peut aussi s'opérer entre les structures menant des actions de coopération et de solidarité internationales en France ou en Europe, souvent des jumelages, et celles menant des projets avec des pays en voie de développement. Les comités de jumelage et les associations de solidarité internationale échangent peu et sont dans des réseaux souvent très différents. Un constat de cette étude est la faiblesse des relations entre comités de jumelages et associations de solidarité internationale, dont les liens ténus sont, finalement, les collectivités territoriales qui les soutiennent et les poussent parfois à se réunir au sein d'événements collectifs. Si, au sein de quelques collectivités, les échanges avec l'Europe de l'Ouest et les échanges avec les pays du Sud sont traités de manière différenciée (on a ainsi l'exemple d'une collectivité ayant une élue dédiée coopérations européennes et un élu dédié à une coopération avec le Sud, avec des échanges plutôt limités), la plupart des collectivités interrogées ont en effet intégré les dynamiques de jumelages et de solidarité au sein d'une même politique internationale.

Des acteurs ancrés dans leurs positions, séparés par leurs statuts, leurs valeurs, leurs antagonismes, leurs répartitions géographiques poids de l'histoire : sont-ils irréconciliables ? A priori, non, semblent infirmer les différents acteurs interrogés qui, pour la grande majorité d'entre eux, travaillent avec un ou plusieurs acteurs normands du territoire et souhaitent développer leurs partenariats en Normandie. Il existe en effet une multitude de partenariats, de manières de travailler ensemble qui lient des acteurs qui, bien que différents, partagent bien souvent de nombreux points communs qui peuvent aboutir à la formation de formidables collectifs.

2.2. LES FACTEURS DE CONVERGENCE ENTRE ACTEURS

1. Le travail collectif : vocabulaire de l'engagement et exemples

Si les valeurs et positions de chacun des acteurs normands de la solidarité internationale parfois s'avérer peuvent exclusives, elles sont en revanche souvent loin d'être antinomiques et sont même souvent complémentaires. Cette diversité d'acteurs et de modes d'actions est, nous semble-t-il, une de leurs plus grandes forces, si tant est qu'ils s'en rendent compte. En effet, lorsque l'on demande aux acteurs normands ce qui les motive à s'investir personnellement collectivement dans la solidarité internationale, on retrouve une multitude d'idées que l'on pourrait classer en plusieurs catégories, mais qui tendent à être partagées par des acteurs très différents. Celle des valeurs, d'abord. Les notions de respect, d'égalité, de solidarité ou encore de paix, de réciprocité, d'inter-connaissance ou d'amitié semblent être les moteurs principaux de leur engagement.

Les valeurs positives portées par les acteurs normands résonnent autant du côté des associations que des collectivités territoriales, et font écho aux verbes d'action mobilisés quand on les interroge. On y retrouve pêlemêle l'envie d'aider, d'apporter, de lutter ou d'agir, qui sont mobilisés par la plupart des acteurs. Quand ils parlent des bénéficiaires, le partenaire apparaît terme à quelques occasions, tout comme les mots défavorisées, victimes, tiers, Nord, Sud et rural. Quant aux causes qui leurs sont chères, les acteurs normands ciblent particulièrement la lutte contre les discriminations, l'accès à l'eau, la santé.

Focus sur l'association Coopasol Normandie

L'association Eau Vive Normandie, nommée depuis peu Coopasol Normandie, a été fondée en 2008. Dès le départ, l'association a été conçue par la Région Basse-Normandie comme un outil associatif visant à faire travailler des collectivités territoriales normandes avec des collectivités du canton de Kornaka, au Niger, dans le contexte de la décentralisation du pays. L'association est ainsi chargée d'assurer la maîtrise d'œuvre et l'accompagnement des six collectivités normandes engagées dans la coopération, tandis qu'une association miroir, Coopasol Niger, fait de même avec les cinq collectivités nigériennes engagées dans la coopération. Si chaque commune garde la liberté d'organiser ses propres actions sur son territoire, l'association permet de donner une cohérence aux actions, et les élu·es communaux y jouent un rôle important.

Par ailleurs, ce mode de coopération innovant a permis de mutualiser les moyens entre collectivités et de recruter un salarié dédié à cette coopération. Par ricochet, cette gestion professionnelle a permis de mobiliser des financements plus importants que ce que les communes auraient pu faire individuellement. L'association apporte ainsi une cohérence d'ensemble, une expertise et un suivi quotidien du projet tandis que les collectivités apportent des financements, un soutien politique et surtout, un ancrage territorial, une capacité à mobiliser et à toucher des populations normandes dont ils ont une connaissance fine. Entre collectivités et associations : un partenariat gagnant-gagnant?

Pour les collectivités territoriales, la notion d'ouverture internationale des citoyens et de la jeunesse en particulier, est une idée qui les amène à échanger de manière collective avec leurs partenaires associatifs et institutionnels. Les thématiques transversales comme le genre, l'environnement et la jeunesse sont ainsi traitées par de nombreux acteurs, sans qu'ils en aient forcément conscience, et peuvent constituer un terrain fertile d'entente et de coopération entre acteurs. De facon générale, les thématiques mises en lumière par les ODD peuvent arriver à fédérer des acteurs d'horizons et de natures différents autour d'un but commun de développement durable pour toutes et tous. Le champs des ODD pourrait aussi permettre de franchir les barrières théoriques et linguistiques entre entreprises, associations et collectivités en constituant un référentiel intelligible et assimilable par chacun.

La capacité à déborder de son coeur d'action, à trouver des points de connexion avec des luttes similaires ou avec des acteurs portant le même socle de valeur, quand bien même ils ne travailleraient pas sur la même zone géographique ou ne se focaliseraient pas sur le même enjeu, semble ainsi centrale pour réussir à construire des fronts communs. L'exemple

d'une association de promotion du commerce équitable est ainsi particulièrement intéressant. En effet, si les activités de l'association portent majoritairement sur la sensibilisation des habitants à une consommation biologique et raisonnée et sur la promotion du commerce équitable comme alternative au modèle commercial dominant, ses membres intègrent leur engagement dans des luttes générales plus vastes. L'association est par ailleurs très ancrée sur son territoire grâce aux liens (formels et informels) tissés avec un réseau d'associations historiquement ancrées dans le courant de la gauche libertaire. Cet ancrage et l'articulation de l'engagement bénévole à des luttes globales se traduisent ainsi par une participation aux activités des autres acteurs associatifs: les associations se donnent des coups de main, participent aux activités des autres en tant que spectateurs ou partenaires, et nouent des fronts communs autour de nouvelles causes. Cet activisme local est évidemment traversé par dissensions et des divergences, mais a malgré tout réussi à construire une dynamique locale intéressante qui intègre à ses combats les luttes environnementales et pour le climat. Le Manifeste ci-dessous est un autre exemple de dynamiques collectives et de plaidoyer local.

Extrait du Manifeste pour un dialogue des acteurs de la coopération entre Madagascar et la Normandie proposé par le groupe Normandie-Madagascar animé par Horizons Solidaires.

"Le changement climatique, dont nous sommes tous responsables, entraîne des bouleversements environnementaux et sociétaux dans le monde entier. [...] Madagascar est aujourd'hui au cœur de cette problématique. Riche en ressources naturelles et en capital humain, elle figure cependant parmi les pays les plus vulnérables aux risques hydrométéorologiques. [...]

La France et Madagascar ont un passé commun. [...] À Madagascar comme en Normandie, les Etats, des collectivités territoriales, des associations, des entreprises, des citoyens sont engagés dans de nombreux projets liés à l'agriculture, la gouvernance, les infrastructures, l'éducation, la santé, la culture, l'environnement... Mais la coopération entre tous ces acteurs est souhaitable afin que des différents partages d'expériences naissent des actions au bénéfice tant des populations de la Grande Ile que des acteurs français et de la diaspora malgache en France et notamment en Normandie. [...]

Par ma signature, je m'engage en mon nom ou en celle de l'organisme que je représente, à me mobiliser pour renforcer un dialogue entre les acteurs de coopération malgaches et normands."

2. Les réseaux en Normandie, au cœur des coopérations régionales

Au vu des retours des acteurs normands interrogés ou impliqués dans la réalisation de cette étude, la pandémie du Covid-19 semble avoir accentué le besoin de multiplier les dynamiques collectives. Face à l'affirmation de ce besoin, le rôle des réseaux, et plus particulièrement des réseaux multi-acteurs, apparaît essentiel en ce qu'ils fédèrent autour d'eux un novau d'acteurs, leur permettant de maintenir le contact dans des moments de turbulences comme nous en vivons actuellement. S'il existe de nombreuses définitions des réseaux, nous retiendrons celle proposée par Coordination Sud dans son étude "Diversité d'appartenance internationaux : un changement d'échelle à la hauteur des finalités recherchées ?", à savoir "une association d'individus d'organisation indépendants, qui partagent un but ou un objectif en commun, au sein duquel les membres apportent des ressources et participent à des échanges, dans une volonté de réciprocité et de bénéfice collectifs." Les membres d'un réseau sont donc indépendants, partagent un but commun et une dynamique d'échange entre eux existe. Les raisons de rejoindre un réseau différent selon les acteurs et les réseaux, mais il semble qu'en Normandie le besoin de représentation et de visibilité, le besoin de mise en lien et d'interconnaissance, ou encore la possibilité de gagner en compétences par la mise en commun de ressources, le partage d'expériences ou la participation à des formations communes sont des motivations partagées par la plupart des acteurs. Ces motivations font sens car, nous le verrons dans la troisième partie de cette étude, les principaux freins soulevés par les structures interrogées dans la mise en œuvre de leurs actions sont la difficulté à créer de nouveaux partenariats, à mobiliser suffisamment de bénévoles personnes (salarié·es. ou volontaires) et la communication autour des actions. Les réseaux répondent donc à une

réelle demande des acteurs normands, et nombre d'entre eux existent sur le territoire, qu'ils soient nationaux, internationaux, régionaux ou même locaux, à l'échelle d'une collectivité par exemple.

En Normandie, plusieurs réseaux se sont constitués au cours des dernières années ou décennies. Horizons Solidaires fut par exemple créé en 1994 à l'initiative de la Préfecture régionale et le Conseil Régional de Basse-Normandie pour soutenir les associations, les collectivités, les établissements publics, les entreprises... dans la réalisation de leurs actions de coopération et de solidarité internationales. À l'instar d'Horizons Solidaires, le réseau Graine Normandie a été fondé en 1996 suite à la volonté des praticiens de l'éducation à l'environnement de se regrouper, partager leurs expériences accélérer le développement de leurs actions en Normandie. Plus récemment, la Communauté Normande des Objectifs de Développement Durable (CNODD) a vu le jour en 2015 pour contribuer à l'atteinte des ODD d'ici 2030 en Normandie. Cette communauté regroupe cette fois une large diversité d'acteurs issus d'horizons différents mais souhaitant tous agir à leur échelle pour les ODD. Ces trois réseaux fédèrent actuellement à eux trois environ 200 structures, dont au moins 140 associations, 20 collectivités territoriales, 7 établissements scolaires et universitaires, ou encore une dizaine d'acteurs économiques.

Il existe également d'autres réseaux spécifiques aux coopérations internationales agissant à des échelles différentes et de manière plus ou moins formelle. Au niveau municipal ou intercommunal, on peut le **CODAS** notamment citer (Collectif d'Associations de Solidarité) à Rouen ou le **CERASIH** (Collectif et Réseau des Associations de Solidarité Internationale de la région Havraise). D'autres réseaux se sont constitués à l'échelle départementale. C'est par

exemple le cas du Comité Départemental des Jumelages du Calvados qui assure le lien entre les comités de jumelage du département, sert de relais d'information sur ou pour ces jumelages et organise des événements pour et avec les comités. En Seine-Maritime, le Conseil Départemental a favorisé la création d'un réseau d'acteurs œuvrant dans la province du Bam (Burkina Faso). À l'échelle régionale enfin, le Cosim Normandie est une plateforme qui réunit des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) engagées dans des actions d'intégration et de développement en France et dans les pays d'origine. Membre du Forum des Organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM), il promeut les aspects positifs de la double appartenance en faisant la promotion d'actions conduites ici (France) et là-bas (pays d'origine). Des associations sont par ailleurs membres de réseaux nationaux ou internationaux, intègrent des fédérations comme Artisans du Monde.

Au niveau local, les collectivités territoriales s'avèrent être elles aussi de petits réseaux informels en ce qu'elles cherchent à créer du lien et à fédérer les acteurs de leur territoire. En effet, elles sont en contact avec une très grande variété d'acteurs (associations, établissements scolaires. universitaires culturels, entreprises et autres acteurs économiques). Elles sont également plus enclines à intégrer des cercles et réseaux de pairs, régionaux ou nationaux comme Cités Unies France ou l'Arricod (qui regroupent les élus et salariés en charge des questions internationales au sein des collectivités françaises), ou encore le réseau des Villes, Intercommunalités et Départements ami·es des enfants.

Enfin, des réseaux informels et des collectifs (collectifs Alimenterre et Festisol par exemple) parsèment le territoire, réunissant des acteurs associatifs et des individus au sein de regroupement plus lâches ou ponctuels, formant un maillage dédié à des évènements spécifiques, à des enjeux locaux ou à des luttes

plus générales, comme les collectifs de soutien aux migrant·es et exilé·es

Comme tout regroupement d'acteurs, les réseaux ne sont pas une solution en soi. Ils sont qu'en font les acteurs, et certains regroupements peuvent connaître des difficultés, des blocages, ou favoriser les dynamiques d'entre soi. La capacité des réseaux à répondre aux besoins de leurs acteurs, à évoluer, la manière dont ils sont organisés, leurs interactions avec les autres acteurs du territoire sont ainsi des éléments centraux pour juger de leur pertinence. Face à l'isolement des acteurs qu'a pu engendrer la sanitaire, les réseaux apparaissent toutefois, en dépit de dysfonctionnements ou des limites de l'action collective, comme des instruments au service d'une plus grande résilience collective face aux crises changements auxquels nous faisons face. Espace d'échanges, de discussions, mais aussi de remise en question, de construction de projets et de formation, les réseaux, formels ou informels, locaux, régionaux, nationaux ou internationaux sont indéniablement un outil important pour favoriser le travail collectif.

CONCLUSION DE PARTIE 2

La diversité des valeurs rend le travail collectif complexe. L'éparpillement géographique et sectoriel des acteurs le complexifie encore plus. Ces deux éléments (auxquels on peut rajouter une habitude de travailler autonomie. personnalisation des une responsables associatifs...) rendent difficile l'émergence d'un véritable axe coopérations et favorisent à contrario une pluralité de fronts secondaires, des alliances locales et thématiques. Bien qu'il n'existe pas de manière idéale de faire réseau, ceux-ci sont une réponse à un secteur informel et éclaté où le travail collectif est complexe. Ce travail est pourtant nécessaire, au vu des nombreux défis auquel fait face le secteur des coopérations et solidarités internationales normand.

PARTIE 3. LES DÉFIS DES COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS INTERNATIONALES EN NORMANDIE

DÉFI N°1. APPARTENIR A UN ESPACE COMMUN

DÉFI N°2. RENOUVELER SES PRATIQUES ET RENDRE VISIBLE SES ACTIONS

DÉFI N°3. ACCEDER AUX FINANCEMENTS.



Introduction

Quel espace commun pour les coopérations et les solidarités internationales en Normandie ? L'analyse du système normand donne à voir un secteur composé d'acteurs qui, bien que rarement isolés, sont éparpillés à travers le territoire et dont le niveau de mise en réseau et de structuration est très variable. Malgré cet éparpillement, cette hétérogénéité des situations, des actions et des valeurs, l'étude a permis de constater que les structures engagées dans les coopérations et les solidarités internationales partagent des défis communs. Renouvellement des bénévoles et des pratiques, visibilité des actions, difficulté à coopérer, accès aux financements, crise sanitaire sont autant de difficultés relativement partagées par les acteurs normands. Rappelons, en amorce de cette partie, que les difficultés soulignées ici sont partielles, l'étude ayant abordé ce questionnement de manière plus succincte que d'autres, et focalisée sur quelques difficultés-clefs que nous avons abordé avec les acteurs du groupe recherche-action. Le souhait des porteurs de l'étude est de poursuivre la mise en débat et l'échange autour de ces enjeux, pour affiner le diagnostic en impliquant d'autres acteurs.

Face à ces difficultés, des solutions existent, et sont à diffuser et à adapter aux spécificités de chacun, tandis que d'autres restent encore à imaginer. Tour d'horizon.



DÉFI N°1. APPARTENIR A UN ESPACE COMMUN

Ce défi est le premier identifié par les acteurs participant à la recherche-action, et a été un fil rouge de nos échanges. Il part du constat, largement souligné dans la deuxième partie de cette étude, que le secteur normand des coopérations et solidarités internationales est marqué par une interconnaissance et une intégration limitée de ses acteurs, qui sont relativement fragmentés. Lors des entretiens et des travaux collectifs a émergé l'idée que l'on ne partage pas un espace commun, mais des micro-espaces inter-acteurs, peu connectés les uns aux autres, avec une double sectorisation spatiale et thématique. Les données récoltées montrent que ce défi est considéré par la plupart des acteurs comme un enjeu majeur. Le développement des partenariats est ainsi identifié comme une des principales difficultés, tandis que la demande d'accompagnement, de soutien, de nouveaux partenaires est fortement soulignée par la plupart des acteurs interrogés. Les principales causes sous-jacentes à ces difficultés nous semblent être les suivantes :

Histoires, cultures et valeurs différentes: Les référentiels culturels et le système de valeurs propres à chaque famille d'acteurs sont extrêmement différents. Collectivités, associations, entreprises, universités, écoles, tous ont des enjeux propres, des fonctionnements internes spécifiques et une culture, voire même un vocabulaire différents. Gardons-nous toutefois de généraliser: des acteurs venant de familles différentes peuvent partager une histoire et une culture commune, tandis que les différences entre le système de valeurs de deux collectivités peuvent être très importantes.

Au niveau intra-organisationnel, les individus ont aussi leurs propres systèmes de valeurs, parfois très différents de la structure dans laquelle ils sont investis. Ainsi, au sein d'une même association, peuvent par exemple exister de profondes différences entre individus, nourris d'histoires et de luttes différentes, mais réunis pour un projet commun. Dernier écueil : entre les valeurs affichées et celles réellement mises en œuvre dans les projets, un écart peut exister. Si la majorité des acteurs interrogés revendiquent la réciprocité comme une valeur centrale, leurs actions ne la reflètent pas toujours, tandis que certains qui ne font pas de la réciprocité un enjeu majeur peuvent construire des projets qui la prennent particulièrement bien en compte.

Spécificité des actions, modes de travail différents: au-delà des différences de valeurs, on peut avoir des différences dans les modes d'action. Selon que l'on travaille sur des enjeux culturels ou de développement économique, les pratiques mises en œuvre peuvent être très différentes. Elles peuvent dès lors générer des incompréhensions et des critiques entre acteurs qui, bien que parfois légitimes, contribuent à creuser les différences entre acteurs. Celles-ci enflent parfois jusqu'à des conflits ouverts entre structures, opposées sur les modalités d'action, ou amènent à exclure certains acteurs qui viendraient remettre en question les modes d'actions d'un groupe d'organisations, ce qui conduit à l'évitement de certains partenariats pourtant potentiellement très profitables.

Pour illustrer ce point, on peut citer les conflits latents ou ouverts qui peuvent émerger entre des associations et des collectivités territoriales autour des modes d'action : prévalence de dynamique de solidarité parfois associées à de l'assistanat d'un côté, demande d'impact sur le territoire parfois associées à une vision trop économique de l'autre, rapports différents avec les partenaires, manque de technicité opposé à une supposée bureaucratisation de l'autre. Les différences entre les modes de fonctionnement, réels ou fantasmés, peuvent être un réel frein aux partenariats sur le territoire. En 2011, une rencontre entre collectivités locales et comités de jumelages normands avait été très appréciée, constituant un espace d'échange relativement exceptionnel entre ces deux familles d'acteurs.

Pistes de travail:

- Si certains objectifs sont ou peuvent sembler irréconciliables (développement économique, internationalisation des territoires, qu'on opposerait à des actions plus solidaires, par exemple), on constate que, mis en débats et en discussion, de nombreux points de convergence émergent. À ce titre, multiplier les espaces d'interconnaissance et de discussions, dans le cadre de réseaux, d'événements ou de réunions locales semble être un premier pas, en cherchant à y intégrer autant que possible différentes catégories d'acteurs.
- Postures perçues et affichées: Les acteurs normands, dans leurs interactions, mettent en œuvre des stratégies conscientes ou non pour gagner en pouvoir les uns vis-à-vis des autres. Ces jeux de positionnement, d'affirmation d'autonomie, d'opposition entre transparence et opacité, de promotion ou de refus du changement font que les acteurs normands, comme tous les acteurs, avancent masqués. Dès lors, les conflits entre acteurs, au-delà des conflits de modes d'action ou de valeurs, peuvent être dus à des positionnements politiques: on va s'opposer à un autre acteur pour envoyer un message à ses adhérent.es, à un partenaire, promouvoir une vision politique plutôt que par réelle divergence d'idée, ou on va accentuer des divergences pour mieux se différencier.

Par ailleurs, le regard que l'on peut porter sur les autres acteurs est le reflet de notre propre histoire, d'un regard subjectif. Ainsi, on a pu voir des associations juger parfois assez violemment certaines collectivités territoriales, ramenées à un simple statut de financeurs alors qu'elles mettaient en place une politique de coopérations sur leur territoire et cherchaient à construire un collectif autour de cette coopération.

Ces mêmes collectivités territoriales pouvaient considérer que les associations étaient trop souvent dans la revendication et dans l'opposition, quand bien même les associations concernées faisaient face à des menaces sur leurs financements qui pouvaient justifier cette posture de défiance. Au sein même des associations, certaines pouvaient être accusées de faire le jeu de la collectivité territoriale par les plus militantes, tandis que ces dernières pouvaient être considérées comme peu ouvertes au compromis. Entre postures affichées et postures perçues, la confiance et la transparence apparaissent nécessaires, mais difficiles à construire.

Pistes de travail:

- Renouer le dialogue entre acteurs pour améliorer l'intercompréhension et l'interconnaissance, à défaut de trouver un véritable terrain d'entente à titre d'exemple, les temps de concertation et de consultation mis en place par la région Basse-Normandie dans les années 2000 à 2010 avec les acteurs de la coopération décentralisée. Des temps similaires ont été coordonnés par la région Haute-Normandie en appui à la mise en place de campagnes citoyennes sur son territoire (quinzaine du commerce équitable, semaine de la solidarité internationale...). Privilégier l'action, l'organisation de projets communs peut aussi contribuer à sortir des postures, à confronter les réalités opérationnelles des structures plutôt que leurs socles d'idées perçues ou affichées.
- Développer la "coopétition" face à la compétition. De la même manière que David Ricardo préconisait aux états de développer des avantages comparatifs en se concentrant sur leurs points forts.
 - Personnification des relations: Comme nous avons pu le montrer plus haut, les projets de coopération et de solidarité internationales sont souvent des projets issus de rencontres personnelles, dans le secteur associatif ou au sein des collectivités territoriales. Même si certaines construisent leurs coopérations de façon plus objective, se basant sur l'état des lieux de leurs territoires et des territoires de coopération, elles dépendent souvent des relations humaines tissées entre des élu·es normand·es et des élu·es étranger·es. Dès lors, on assiste à une personnification des relations, qui est à la fois une force et une faiblesse. Une force, car l'investissement consenti aux projets de coopérations et de solidarités internationales par les porteurs de projets est souvent très important, qu'il soit bénévole ou salarié. Ces relations à hauteur d'humains permettent aussi d'incarner les coopérations et de tisser des liens personnels très forts, qui peuvent garantir la permanence des coopérations. Toutefois, cette personnification entraıne aussi de nombreux éléments négatifs : difficultés à entendre les critiques, vécues comme une remise en cause d'un engagement de long terme, difficultés à accueillir de nouveaux partenaires ou à déléguer à d'autres les engagements, difficultés à modifier les projets, etc. Le risque le plus grand est toutefois la fin d'une coopération ou d'un échange en cas de départ des initiateurs ou des initiatrices d'un projet : qu'il s'agisse d'un décès, d'un déménagement ou d'un changement de majorité au sein d'une collectivité, une coopération peu partagée, portée par peu de personnes et associant un nombre limité d'acteurs peut rapidement s'effondrer, au détriment des partenaires étrangers.

C'est à ce risque qu'est confronté l'élu d'une petite commune normande : à l'initiative d'une coopération il y a plus de deux décennies, il y a investi énormément d'énergie au fil des années, permettant à cette coopération de perdurer et de prendre de l'ampleur. À l'aube de son dernier mandat, il a fait le choix de commencer à former une autre élue pour transmettre le flambeau, afin d'éviter qu'à son départ, la coopération ne s'étouffe, faute d'une réelle dynamique collective. Anticiper la transmission d'une coopération est important, particulièrement en l'absence d'équipe salariée. Une autre possibilité est de construire une histoire commune, de s'assurer que la coopération devienne une partie de l'identité d'un territoire que le départ d'un seul acteur, même important, ne saurait remettre en question.

Pistes de travail:

- Pour les acteurs associatifs ou pour les collectivités, il semble qu'une des meilleures manières de consolider des coopérations soit d'impliquer le maximum d'acteurs d'un territoire au sein de ces coopérations. Pour les collectivités territoriales, cela peut signifier impliquer plusieurs élu·es, y compris d'autres groupes politiques, faire de la coopération un projet transversal investi par les différents services et les structures, publiques ou privées, du territoire. Pour les acteurs associatifs, outre le recours à des partenariats, le renouvellement régulier de ses équipes bénévoles dirigeantes peut être un axe d'action. Changer régulièrement de bénévoles dirigeant-es peut en effet éviter l'accumulation de connaissances et de compétences par un petit groupe de personnes qui rend la transmission particulièrement difficile : transmettre, de manière souvent précipitée, dix, quinze ou vingt ans d'expérience s'avère en effet ardu et peut décourager les vocations.
- Mobiliser les instruments juridiques et financiers existants pour donner un cadre aux coopérations. Inscrites dans ce cadre, qui peut prendre la forme d'une convention, les coopérations engagent juridiquement les collectivités et les associations à terminer les projets. Les coopérations peuvent ainsi être transmises d'une équipe d'élu·es à l'autre et on peut éviter que, à cause d'une difficulté subite ou d'un changement d'équipe, une coopération ne disparaisse du jour au lendemain.

Concernant les instruments juridiques et les cadres de coopération, lire le très complet guide opérationnel de la coopération décentralisée réalisé par la DAECT en 2020.

DÉFI N°2. RENOUVELER SES PRATIQUES ET RENDRE VISIBLE SES ACTIONS



Les coopérations et solidarités internationales, un "truc de vieux" ? Si la part prédominante des plus de soixante-cinq ans dans le monde associatif (c'est la classe d'âge la plus mobilisée, elle occupe plus de la moitié des postes à responsabilité) est relativement bien documentée, les résultats des entretiens et les réponses au questionnaire montrent que le sujet vieillissement associatif est central pour les associations normandes du secteur des coopérations et solidarités internationales. Le renouvellement des bénévoles et adhérents est une question vitale, qui dépasse même les enjeux financiers quand on interroge les associations sur les principaux enjeux auxquels elles font face, et touche à leur pérennité à court et moyen terme. Cet enjeu est aussi important pour collectivités, amenées à travailler avec les associations du territoire pour leurs projets et parfois confrontées à des structures vieillissantes qui peinent à faire évoluer leurs pratiques. Des boucles de rétroaction défavorables se créent ainsi : avec le vieillissement des membres, on peine à recruter les plus jeunes, à adapter sa communication, à prendre en compte les enjeux émergents, ce qui pénalise à son tour le des effectifs. renouvellement **Toutes** structures ne sont pas touchées, et certaines développent des stratégies au long cours pour éviter cet écueil qui, en cas de réussite, permet de donner un nouveau souffle aux coopérations.

Recruter des jeunes et des profils différents, le cœur du problème ? Sur la totalité des entretiens de recherche effectués, dans la grande majorité des échanges du groupe recherche-action et dans les questionnaires, le renouvellement associatif est un enjeu central. Les associations que nous avons rencontrées sont, certes, souvent âgées et portées par des bénévoles retraités, engagés depuis plusieurs dizaines d'années, mais même les associations plus récentes, portées par des actifs, sont confrontées aux difficultés de recrutement. Le recrutement des jeunes est estimé comme une difficulté de fond, identifiée comme prioritaire par les associations, même si elles manquent de solutions.

Cette difficulté semble toucher particulièrement les acteurs des coopérations et solidarités internationales, et nous faisons l'hypothèse que la spécificité de ces associations, souvent tournées vers un territoire étranger, représente un frein à l'accueil de nouveaux bénévoles qui peuvent peiner à s'investir tant qu'ils n'ont pas visité le lieu de coopération, ou tant qu'ils ne sont pas eux-mêmes partis à l'étranger lors d'une expérience précédente, ce qui est souvent le cas des plus jeunes. Des bénévoles d'associations qui, au niveau régional, sont plus engagés dans le plaidoyer ou l'ECSI, comme Artisans du Monde ou le CCFD-Terre Solidaire, estimaient ainsi que l'absence de relation privilégiée avec des partenaires à l'étranger pouvait être un frein à l'engagement. En effet, s'ils accueillent des partenaires étrangers et, dans le cas du CCFD-Terre Solidaires, se déplacent pour les rencontrer, ces rencontres sont pilotées au niveau national et les bénévoles en Région n'ont pas réellement un ou des partenaires étrangers avec qui ils pourraient tisser une relation interpersonnelle au long cours. Par ailleurs, qu'il s'agisse de la volonté de s'engager localement, dans des circuits courts ou des ressourceries, ou dans des soutiens aux populations migrantes et aux luttes environnementales, on peut supposer qu'une partie des jeunes bénévoles potentiels sont engagées dans d'autres luttes associatives quand, il y a quelques années, ils et elles auraient investi le champs des coopérations et solidarités internationales

Enfin, ces difficultés sont largement liées aux deux points que nous allons maintenant traiter : la communication, la capacité du secteur à faire évoluer son image, la valorisation des projets de coopération et de solidarité internationale ainsi que la capacité du secteur à intégrer les nouveaux enjeux émergents. Toutefois, au-delà du numérique, et pour reprendre les mots d'une bénévole associative "je vois pas pourquoi un jeune aurait envie de s'engager dans une association pleine de vieux" : diversifier son recrutement associatif et renouveler ses bénévoles suppose des changements organisationnels et une véritable stratégie de recrutement qui, quand elle est mise en œuvre, peut rapidement porter ses fruits, comme le prouve l'association Eau de Coco qui a réussi récemment à rajeunir très largement ses instances dirigeantes.

Communiquer et valoriser ses actions, l'enjeu numérique : Communiquer autour de ses actions pour faire connaître son activité est un enjeu majeur pour les acteurs associatifs, qui conditionne en partie leur capacité à recruter de nouveaux membres et à exister dans le paysage associatif et médiatique. Pour les collectivités, l'enjeu est aussi important. L'action internationale des collectivités territoriales doit ainsi, pour être pérenne, être visible, légitime et assumée, selon Citées Unies France.

Si les collectivités questionnées durant l'étude reconnaissent des axes d'amélioration sur la communication (mieux communiquer sur leurs actions auprès des publics les moins touchés, réussir à expliquer l'intérêt et les causes de l'engagement de la collectivité auprès de ses habitant·es, par exemple), elles disposent toutes des compétences en interne, par le biais de services dédiés. Au contraire, le secteur associatif s'avère quant à lui manquer de compétences en la matière (à l'exception notable des associations disposant d'une équipe salariée).

Même si la pandémie a donné un véritable coup d'accélérateur à la numérisation des pratiques, c'est surtout la visioconférence qui a été touchée, et la communication numérique est encore largement sous-investie. Les causes en sont nombreuses, parmi lesquelles l'âge moyen des bénévoles, souvent retraités, est central. Peu formées, peu au fait des codes des réseaux, de leur fonctionnement, ou peu intéressées par le numérique, plusieurs associations apparaissent démunies, malgré les formations sur le sujet. On constate ainsi que, parfois, leur souhait de recruter un jeune dans l'association est aussi un moyen de renforcer ces canaux de communication. Communiquer sur ses actions et les valoriser nécessite du temps et des compétences que nombre d'associations n'ont pas, faisant face au sentiment que, quel que soit leur formation, le secteur numérique, en perpétuelle évolution, les distancera toujours.

À trop se focaliser sur le numérique et sur les difficultés à appréhender cet outil, on oublie parfois que cet enjeu cache d'autres problèmes de communication auxquels font face les associations. La conception d'un plan, de cibles et d'objectifs pour la communication est encore rarissime. Au-delà de la communication à destination du grand public, on voit par ailleurs que de nombreuses associations peu professionnalisées peinent à mettre en place une communication institutionnelle pourtant nécessaire pour trouver des fonds et développer des partenariats. Note d'intention, demande de financement, demande de partenariat : au sein de ces documents, le vocabulaire utilisé, la manière de présenter son action, de la mettre en lien avec les ODD ou de valoriser les axes en faveur de l'égalité femmes-hommes sont un facteur important de crédibilité que de nombreuses associations peinent à maîtriser en dépit de son intérêt.

Numérique, institutionnelle, traditionnelle, la communication est donc un enjeu majeur pour le secteur associatif, particulièrement en l'absence d'une équipe salariée.



L'intégration des enjeux émergents, l'évolution des coopérations : "il faut être plus dans l'action et moins dans le blabla" pour réussir à capter les jeunes, nous expliquaient, avec quelques mois d'avance sur le discours désormais célèbre de Greta Thunberg, deux bénévoles d'Artisans du Monde Louviers. L'intégration des nouveaux enjeux, des nouvelles valeurs qui motivent à s'investir dans une association semble partiellement engagée dans le secteur des coopérations et solidarités internationales. Les structures les plus professionnalisées, celles qui mobilisent des fonds à travers des appels à projets nous paraissent celles qui réussissent le mieux à engager une transition vers les enjeux de transition écologique, tandis que d'autres structures engagées dans des luttes sociales plus globales réussissent à les réactualiser, à l'instar du CCFD-Terre Solidaires, en agrégeant à la lutte contre la pauvreté la dénonciation des dérives financières du capitalisme. A contrario, d'autres structures centrées sur des coopérations plus locales peinent à articuler leur engagement aux engagements écologiques et sociétaux qui sont aujourd'hui au cœur des mobilisations pour la jeunesse. Pourtant, bien souvent, leurs actions relèvent des Objectifs pour le Développement Durable et intègrent une dimension écologique, même si elles gagneraient à développer cette dernière. Ce décalage risque, en s'accentuant, de nuire à leurs capacités à recruter, mais aussi à construire des partenariats avec des structures plus récentes et à accéder à des financements.

Pistes de travail:

- Mettre à disposition une base de ressources partagées (ressources culturelles, informatives, liste de conférenciers, etc), ou favoriser le partage des ressources existantes ;
- Améliorer la formation, particulièrement pour les structures ne disposant pas d'équipes salariées ou de bénévoles avec des compétences techniques pointues.
- Mettre en place des stratégies de renouvellement des effectifs, impliquant un état des lieux des pratiques limitant le renouvellement et des actions précises visant des catégories de bénévoles. À titre d'exemple, l'inclusion dans les structures de stagiaires ou de services civiques a semblé une solution fructueuse pour plusieurs d'entre elles, collectivités ou associations. Ces jeunes ont pu rejoindre le vivier de bénévoles ou de participant es aux activités, se faire ambassadeurs et ambassadrices des projets, mais aussi poser leurs regards, neufs et critiques, sur des pratiques historiques.
- S'interroger sur la pertinence de mobiliser des jeunes bénévoles. Il faut, d'une part, mieux prendre en compte les nouvelles formes d'engagement des jeunes ou des moins jeunes (durées plus courtes, approches différentes...), et parfois admettre que tous les engagements ne sont pas adaptés à leurs envies. Certaines structures, fortes de ce constat, ont fait le choix de recruter plutôt des jeunes seniors ou des familles, dont les modes de vie, de pensée et d'engagements leurs correspondaient mieux.
- Poursuivre et amplifier le travail mis en œuvre par de nombreux acteurs du territoire pour sensibiliser les jeunes (ECSI, politiques de mobilité, échanges culturels, etc).

DÉFI N°3. ACCEDER AUX FINANCEMENTS

De manière assez surprenante, l'accès aux financements n'a pas été le principal problème soulevé durant l'étude. Les questions de renouvellement, du *manque de bras* et les difficultés du travail collectif étaient citées plus régulièrement. Par ailleurs, les structures salariées ont fait état de difficultés financières limitées, soulignant que la principale difficulté était la mobilisation de partenaires et de personnel pour mettre en œuvre les projets plutôt que leur financement. Les petites structures, entre autres associatives, signalaient quant à elles plus de difficultés financières. Enfin, au sein des collectivités, la dernière alternance politique n'a pas, contrairement à d'autres régions, conduit à la suppression de services entiers de coopérations internationales. Même si certaines collectivités ont pu supprimer ou réduire certaines de leurs coopérations, le sentiment des personnes interrogées était qu'il y avait une forme de stabilité financière accompagnée d'une redistribution des financements vers de nouveaux projets.

Ce constat est toutefois largement à relativiser. Tout d'abord, car le secteur des coopérations et solidarités internationales est chroniquement sous-financé, habituant les acteurs à composer avec cet état de fait et à l'intégrer à leurs modes opératoires (faiblesse des salaires, charges de travail importantes, financement des actions par les bénévoles, part forte de l'autofinancement par de la vente de biens artisanaux pour les plus petites structures, gestion de la pénurie, etc). Ensuite, le manque de moyens humains, systématiquement mis en avant par les acteurs interrogés, peut aussi être vu sous le prisme des financements qui ne permettent pas le recrutement du personnel nécessaire à la mise en œuvre des projets. Ainsi, la pratique de plus en plus systématique des financements par projets complexifie l'action associative et municipale. Difficultés à financer les dépenses d'investissement, à structurer une coopération sur le long terme, remplacées par des projets "innovants" d'une durée de deux à trois ans, part de plus en plus importante du temps dédié à la recherche de financements et à l'évaluation des projets : les nuisances sont nombreuses et fragilisent le secteur. Le choix fait par certaines collectivités de ne financer que les actions de coopérations et de solidarités internationales recoupant leurs priorités politiques, au détriment d'une myriade d'acteurs engagés dans le monde entier est aussi un facteur de tension en Normandie, quand bien même d'autres collectivités font le choix d'un soutien régulier et continu de fonctionnement au secteur. Enfin, la pandémie, en limitant les liens avec les partenaires étrangers, a pu remettre en question certains choix financiers. Elle a aussi fortement réduit les capacités des associations les moins professionnalisées à s'autofinancer, alors même que leurs bases bénévoles s'effritaient et que les besoins d'urgence sur le terrain étaient en expansion.

Pistes de travail:

Un rééquilibrage vers des subventions de fonctionnement permettrait aux structures d'envisager plus sereinement le recrutement de salarié·es et de mettre en place leurs activités. De même, la diversification des sources de financement mérite d'être explorée. D'autre part, il peut être pertinent pour certaines associations de modifier - sans renier leur autonomie et leur identité - leurs pratiques ou la manière dont elles communiquent afin de mettre leurs actions en cohérence avec les stratégies territoriales ou sectorielles mises en œuvre par les bailleurs (notamment les collectivités et agences publiques).

CONCLUSION LE PLAIDOYER D'HORIZONS SOLIDAIRES

L'étude menée par Horizons Solidaires a souligné de nombreux enjeux et défis pour l'engagement international et solidaire des acteurs normands. Aussi, nous ne l'envisageons pas comme une conclusion mais bien comme le point de départ de nouvelles aventures (continuité et développement de nouveaux chantiers collectifs), le maître mot étant celui de la coopération entre acteurs. Ces travaux seront inscrits dans la stratégie de développement du réseau. Nous pouvons d'ores et déjà les décliner à travers les phases suivantes :

Collecter, valoriser et capitaliser les expériences, témoignages... une mission du réseau

L'étude sur les fondements de la coopération internationale nous a permis d'élaborer une méthode et une trame partagée permettant de valoriser des parcours d'acteurs. Ainsi, nous avons pu capitaliser sur un certain nombre de retours d'expériences, interviews et fiches-acteurs qui sont autant d'histoires et de témoignages pouvant alimenter et nourrir une mémoire collective normande. Ce capital de base sera à développer, renouveler, enrichir, conserver et diffuser. Le réseau Horizons Solidaires a une mission de promotion et de valorisation de la coopération internationale normande. Il agit à un niveau local, régional, national et international.

Développer le sentiment d'appartenance à une communauté d'acteurs

Il ressort des différentes rencontres et notamment de celles ayant réuni le groupe recherche-action, une dimension fédératrice de l'engagement international. Le besoin d'appartenance à un réseau même informel, connu et reconnu s'est exprimé et affirmé au fur et à mesure des rencontres. Le besoin d'être reconnu également pour son expérience et sa "valeur" en termes de plus-value de cette action internationale pour le développement local normand, national et international. Afin de répondre au mieux à ce besoin, Horizons Solidaires propose des rencontres, de la mise en réseau, de la coopération entre acteurs à travers une approche thématique et ou géographique. Ce sont notamment les groupes Afrique de l'ouest, Macédoine du Nord, Normandie-Sénégal, ou l'animation d'un réseau d'acteurs des campagnes citoyennes (Festival Alimenterre, Festival des solidarités, Festival Namana…).

Repositionner la solidarité internationale comme un véritable enjeu pour le territoire normand

Enfin, il ressort de ce travail une volonté pour les acteurs normands d'investir l'espace public, sur différents niveaux :

- celui de l'habitant, cible souvent floue de leurs actions de sensibilisation en Normandie que l'on veut toucher, intéresser à notre cause
- celui du politique, où à la fois l'élu·e local·e (échelle la plus accessible) et les politiques publiques régionales et départementales sont ciblé·es. Les acteurs souhaitent que soient pris en compte les enjeux de la coopération internationale dans ces espaces.

Horizons Solidaires prend en compte cette dimension de plaidoyer en faveur de la coopération et la solidarité internationales en Normandie dans sa stratégie de développement.

BIBLIOGRAPHIE

AFD (2021). "Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde à horizon 2030"

Consultable sur : https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/role-essentiel-education-citoyennete-et-solidarite-internationale-argumentaire.pdf

AFD (2020). "Les français et la politique de développement international après le coronavirus.". Consultable sur : https://www.afd.fr/fr/ressources/barometre-français-et-politique-aide-au-developpement-international-apres-coronavirus?origin=/fr/rechercher?query=barom%C3%A8tre

AMP (2016). Etude "Panorama des petites associations de solidarité internationale". p.7, 8, 9. Consultable sur : https://mediatheque.agencemicroprojets.org/etude-panorama-petites-associations-solidarite-internationale/

Assemblée Nationale (2005). "Proposition de loi relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement", Paris, publiée le 27 Janvier 2005. Consultable sur : https://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/ta/ta0375.pdf

Bonnaudet Enzo (2020). "L'action extérieure des collectivités territoriales, une politique locale à part entière? Les éclairages de la coopération franco-mexicaine", Sciences Po. Ecole d'Affaires Publiques, Paris, Mai 2020. *Consultable sur :*

https://www.sciencespo.fr/public/sites/sciencespo.fr.public/files/BONNAUDET%20Enzo%20-%20M%C3%A9moire%20EAP.pdf

Ciedel (2021). "Coopération décentralisée, AECT et internationalisation des territoires : de quoi parlet-on ?", publié le 16 Septembre 2021. *Consultable sur : https://www.ciedel.org/nos-projets-developpement-local/definition-internationalisation-territoires/*

CNCD (2021). "Atlas français de la coopération décentralisée et des autres actions extérieures". Consultable sur :

https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/accesFrance.html

CUF - Cités Unies France (2018). "Un nouveau Projet pour Cités Unies France (2018 - 2022)", Paris. *Consultable sur :*

https://cites-unies-france.org/IMG/pdf/cuf_projet2018_2022_v4_14062018_1_-_copie.pdf? 9850/d4d7d4e71e06e7c28c204326295f8e83a539c3a1

Coordination Sud (2016). Etude : "Diversité d'appartenance aux réseaux internationaux : un changement d'échelle à la hauteur des finalités recherchées ?", publiée le 12 Avril 2016. Consultable sur : https://www.coordinationsud.org/document-ressource/etude-diversite-dappartenance-aux-reseaux-internationaux-changement-dechelle-a-hauteur-finalites-recherchees-dispositif-frio/

DAECT (2020). "Guide opérationnel de la coopération décentralisée". *Consultable sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/outils-et-methodes-pour-la-cooperation-decentralisee/guides-pratiques/guide-operationnel-de-la-cooperation-decentralisee/*

Dagnino, Le Roy, Yami (2007). "La dynamique des stratégies de coopétition", Revue française de gestion, n° 176, publiée en Juillet 2007. *Consultable sur : https://www.cairn.info/revue-francaise-degestion-2007-7-page-87.htm*

Euronews (2021). "Greta Thunberg dénonce 30 ans de «bla-bla» sur le climat", publiée le 29 Septembre 2021. *Consultable sur https://www.youtube.com/watch?v=mjpbVNbryw0*

Focus 2030 (2017). "Baromètre de la solidarité internationale", Newsletter N°2, Décembre 2017

Forim (2021). "Guide du Pra/OSIM 2021", Paris. Consultable sur : https://forim.net/wp-content/uploads/2021/05/Guide-du-PRAOSIM-2021.pdf

France Bénévolat (2015). Étude "Seniors et bénévolat". *Consultable sur :* https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/3a6bccff16c0afb00c2e609b5d9681f19fd7f20e.pdf

Gely Mary (2016). "L'action extérieure des collectivités territoriales françaises : étude de la mise en œuvre d'une action publique transsectorielle, vecteur d'articulation entre territoires et scène extérieure", Science politique. Université Grenoble Alpes, publiée le 16 Décembre 2016.

Graine Normandie (2021). "Le Graine c'est quoi ?" Consultable sur : https://graine-normandie.net/le-graine/

LegiFrance. Loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ; Loi n° 2007-147 du 2 février 2007 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements (1) ; Loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale.

Le Monde (2012). "Arche de Zoé : retour sur un fiasco humanitaire", publié le 02 Décembre 2012. Consultable sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2012/12/02/arche-de-zoe-retour-sur-un-fiasco-humanitaire_1798665_3224.html

Mestre, Christophe (2019). "Les mutations de l'action internationale des régions françaises", Revue Organisations & Territoires, 28(1), 53-60, publié le 1er Octobre 2019.

Région Normandie (2021). "Coopérer avec l'international et accompagner le développement des pays du Sud". Consultable sur : https://www.normandie.fr/cooperer-avec-linternational-et-accompagner-le-developpement-des-pays-du-sud

Région Normandie (2016). "Etude sur les coopérations européennes et internationales dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime". Publié en Avril 2016.

ANNEXES

ANNEXE 1 - Participant·es (ponctuels ou réguliers) au Groupe Recherche-Action

ANGUE Anouck, Cheffe de projets coopération décentralisée et relations internationales chez Mairie d'Hérouville Saint-Clair

BAURY Jacqueline, Présidente de l'association Horizons Solidaires

BERGER Annie, Présidente de L'association Les Amis du Printemps Arabe et de Tunisie

CHIVARD Hugo, Chargé de projets Horizons Solidaires

DEBACKER Camille, Chargé de l'étude, Coopasol Normandie - Horizons Solidaires

FERRY Fleur, Responsable de la coopération décentralisée au conseil départemental de la Seine-Maritime

JORET Louise, Co-Présidente de Action Aid Peuples Solidaires St Lô

LEBOCEY Louis, administrateur de l'association Coopasol Normandie et élu à Louvigny

LEQUENNE Vincent, Directeur du Lycée Professionnel Maritime et Aquacole Daniel Rigolet

HAMOUIS Stéphane, Directeur de l'association Eau de Coco

HEBERT Michèle, Trésorière de l'association Horizons Solidaires, secrétaire de l'association CODEKO

PEREPELITSYA Catherine, Chargée de mission coopération internationale au conseil départemental de la Seine-Maritime

PICART Alain, Vice-Président de l'association Isanaba

TERA Zaynab, Directrice de l'association Horizons Solidaires

TESSEREAU Yannick, Président de l'association Montivilliers-Nasséré

ANNEXE 2 - Liste des structures interrogées (entretiens

Collectivités territoriales :

- Ville de Hérouville Saint-Clair (salariée et élue)
- Département de Seine-Maritime (salariées)
- Département du Calvados (salariées)
- Régions Normandie (salariées)
- Ville de Cabourg/Comité de Jumelage de Cabourg (élue)
- Ville de Caen (élue)
- Ville de Heudebouville (élu)

Associations:

- Artisans du Monde Louviers (bénévoles)
- Forages Mali (bénévole)
- Tora Coeur de Caux (bénévoles)
- CITIM (salariées)
- Coopasol Normandie (salarié, élu·es)
- Horizons Solidaires (salarié·es, élu·es)
- CCFD-Terre Solidaires (bénévoles)
- Livres Sans Frontières (bénévole)
- SCOOP Terre Transit Rouen (salarié)





Remerciements.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participantes à cette étude pour leur implication, leur transparence, le précieux temps qu'ils et elles ont bien voulu nous accorder à travers les entretiens, réunions, mails...

Plus particulièrement, merci aux membres du groupe Recherche Action sans qui nous ne pourrions pas parler de démarche participative.

Merci à tous et à toutes pour la confiance accordée, l'intrusion dans votre fonctionnement, le dévoilement de vos stratégies, le partage de vos histoires, vos anecdotes, réussites, échecs...

Nous espérons que ce travail répond à vos attentes.

Nous espérons qu'il contribuera à renforcer votre engagement.

Merci également aux partenaires qui ont bien voulu soutenir ce travail en nous accordant les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

L'équipe de rédaction



QUI PEUT ADHÉRER?

Les collectivités, les associations, les établissements d'enseignement, les hôpitaux, les entreprises, les particuliers [...] qui sont situés en Normandie et mènent des actions de coopération et de solidarité internationales et/ou d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).

POURQUOI ADHÉRER?

Pour affirmer des valeurs de solidarité. Horizons Solidaires est un réseau dédié à la solidarité internationale, à l'aide au développement, à la coopération décentralisée et plus largement à la coopération internationale. Y adhérer c'est cheminer avec d'autres structures partageant ses valeurs. Une charte existe, que vous pouvez consulter ici. Vous rejoindrez ainsi un réseau pluriacteurs de 90 adhérents : collectivités locales, associations de solidarité internationale et établissements publics et privés.

Au delà de l'affirmation de valeurs solidaires, en adhérant à Horizons Solidaires :

- L'ensemble de vos salariés ou bénévoles a un accès gratuit à toutes nos formations.
- Votre structure peut bénéficier d'un accompagnement rapproché sur la recherche de financements et/ou l'appui au montage de vos projets (plusieurs rendez-vous si vous le souhaitez) ainsi qu'un appui à la réalisation de vos outils de communication (sans adhésion, vous bénéficiez seulement d'un premier conseil par téléphone ou en rendez-vous).
- Vos actions sont valorisées à travers nos outils de communication et en particulier notre site internet, véritable centre de ressources.

COMMENT ADHÉRER?

Vous pouvez nous contacter directement par mail ou téléphone, ou en vous rendant sur la page "Adhésion" de notre site internet : horizons-solidaires.org



Le 1901, Maison des associations 8 rue Germaine Tillion 14 000 Caen



02 31 84 39 09



contact@horizons-solidaires.org



